



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1991 JEUDI 17 AVRIL 2014

Recensement administratif spécial

Raymond Mboulou : «Il n'y a pas eu de défection»

Pour mettre fin à l'imbroglio qui se développe autour des résultats du recensement administratif spécial (RAS) prélude aux élections locales de cette année au Congo, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation a indiqué qu'aucun des délégués des partis et de la société civile à cette opération n'avait démissionné jusqu'à ce jour. Raymond Zéphirin Mboulou qui s'est dit prêt à illustrer sa prise de position en publiant les procès-verbaux signés par les intéressés,

intervenait devant la plénière du Sénat à l'occasion de la séance de questions orales avec débat au gouvernement. « En ce qui nous concerne, il n'y a jamais eu de défection pour ce qui est du RAS. Tous les collaborateurs, tous ceux qui avaient été désignés à cet effet participent au recensement jusqu'à aujourd'hui, contrairement à ce qui se dit ici et là », a lâché le ministre, visiblement dépité.

Page 2



PARTENARIAT

L'UE finance huit nouveaux projets au Congo

La délégation de l'Union européenne au Congo va disposer 3 milliards FCFA, au titre de l'année 2014, pour la mise en œuvre de huit nouveaux projets dont la présentation a été faite hier par son représentant, Marcel Van Opstal.

Ces projets dont six sont gérés par des acteurs congolais et deux autres par des Ong européennes, en partenariat avec des Congolais, s'exécuteront entre trois et quatre ans. Ils concernent les domaines divers et variés tels que le déve-

loppement rural (agriculture, eau, hygiène et assainissement), l'éducation, l'insertion professionnelle et sociale des enfants et des jeunes, l'entrepreneuriat et la gouvernance des ressources forestières, dans le cadre du processus

FLEGT. « Les acteurs non-étatiques resteront une priorité pour l'UE, avec la reconduction du programme Acteurs non-étatiques et Autorités locales », a précisé Marcel Van Opstal.

Page 3

SÉCURITÉ PUBLIQUE

1764 interpellations dans le cadre de l'opération «Mbata ya Bakolo»

L'opération de lutte contre l'immigration irrégulière et le grand banditisme, menée par la police à Brazzaville depuis le 4 avril, a permis, à la date du 15 avril, l'interpellation de 1764 personnes pour séjour irrégulier, vente et consommation de drogue, viol, tentative de braquage, détention illégale d'armes de guerre, etc. Les personnes interpellées sont de plusieurs nationalités.

Page 7



Le porte-parole de la police, le colonel Jules Moukala Tchoumou

MSD

René Serge Blanchard Oba annonce un congrès extraordinaire de son parti

Du non respect des accords avec ses alliés à la baisse actuellement du régime de son parti en passant par les impasses que celui-ci a connues lors des dernières consultations électorales, le président du Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD), René Serge Blanchard Oba, s'explique et annonce la tenue d'un congrès extraordinaire en vue d'un examen minutieux de toutes ces préoccupations. « L'objectif du congrès, en cette période difficile que traverse le parti, est de faire une véritable remise en



cause des contrats politiques et même de l'idéologie de l'organisation », a-t-il indiqué, précisant que ces assises se tiendront sous le signe du renforcement des capacités du MSD par l'ouverture aux autres forces nouvelles.

Page 3

ÉDITORIAL

Lecture

Page 2

ÉDITORIAL

Lecture

L'intérêt que suscite le livre en Afrique s'impose de mois en mois comme l'un des phénomènes les plus marquants de ce début de siècle. Il se traduit, bien sûr, par l'essor de la littérature et la reconnaissance universelle de la qualité des œuvres que publient les écrivains du continent. Mais il se marque aussi par l'attrait grandissant que suscitent les actions engagées un peu partout dans le monde pour faire mieux connaître du grand public les livres et les auteurs africains.

Pour ne citer que la France, nous rappellerons à l'appui de cette assertion l'énorme succès remporté ces dernières années, dans le cadre du Salon international du livre de Paris, par le stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo qui, il y a un mois, a battu tous les records d'affluence. Avec le résultat que cette même institution – créée par notre groupe de presse, rappelons-le sans vaine modestie – se voit de plus en plus sollicitée pour des manifestations publiques centrées sur le livre et la lecture.

C'est ainsi qu'elle prendra part dans les prochaines semaines, toujours à Paris, à trois grandes manifestations : d'abord, du 16 au 18 avril, à la Semaine africaine qu'organise la prestigieuse université Sciences-Po sur le thème «L'Afrique passe à la vitesse supérieure» ; ensuite, le 23 avril, dans les locaux de l'Unesco, à la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur ; enfin, du 11 au 15 juin, au Marché de la poésie dont le Bassin du Congo est, cette année, l'invité d'honneur. À chaque fois, la Librairie-Galerie Congo située rue Vaneau, en plein cœur donc de la capitale française, sera la vitrine de l'extraordinaire mouvement qui pousse aujourd'hui la littérature africaine sur le devant de la scène mondiale.

D'où cette question, qui nous est de plus en plus souvent posée : le temps n'est-il pas venu de donner à l'Afrique les moyens techniques qui permettraient aux peuples la composant d'éditer et de diffuser à un prix raisonnable les livres qui lui parviennent aujourd'hui au compte-gouttes ? Et cette autre question : le Congo ne devrait-il pas faire maintenant de la réponse à cette question l'un des objectifs majeurs de sa politique culturelle ?

Les Dépêches de Brazzaville

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

Raymond Zéphirin Mboulou : «Aucun parti politique ne s'est désengagé du processus»

Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a affirmé le 15 avril, à Brazzaville, lors de la séance des questions orales au gouvernement avec débats, qu'aucun parti politique ne s'était jusque-là désengagé du processus du Recensement administratif spécial (RAS) tel que conclu dans les accords de Dolisie.

Répondant à la question d'un sénateur à ce sujet, le ministre a indiqué que tous les partis présents à Dolisie participaient jusqu'à ce jour au recensement. «En ce qui nous concerne, il n'y a jamais eu défection pour ce qui est du RAS. Tous les collaborateurs, tous ceux qui avaient été dési-

gnés à cet effet participent au recensement jusqu'à aujourd'hui, contrairement à ce qui se dit ici et là», a déclaré Raymond Zéphirin Mboulou.

Le ministre a en outre indiqué : «Il s'agissait de recommandations et non de lois et il appartient au gouvernement de se prononcer sur ces dernières.»

La première, a-t-il rappelé, était le recensement administratif spécial. Aujourd'hui, le gouvernement s'attèle à mettre en musique toutes ces recommandations comme convenu avec l'ensemble de la classe politique à Dolisie. Le gouvernement a accédé à cette recommandation paritairement. Les responsables, a souligné le ministre, ont été nom-

més paritairement. Un système a été mis en place dans lequel on trouve les agents recenseurs, les contrôleurs et bien d'autres, avec des textes pour procéder au RAS. Il ne s'agit pas d'un «recensement général de la population», a signifié le ministre, mais d'un «recensement administratif spécial». S'agissant de la biométrie qui faisait partie des exigences de la concertation de Dolisie, le ministre a rappelé que le gouvernement avait prévu d'y recourir bien avant la tenue des «dialogues» et que «Dolisie» l'avait confirmé. «Tout le matériel est arrivé et, après les locales, nous engagerons automatiquement la biométrie», a-t-il conclu.

Jean-Jacques Koubemba

RENCONTRES INTELLECTUELLES

Cinquième édition de la Semaine africaine de Sciences Po

La Semaine africaine, organisée par l'Association des étudiants de Sciences Po pour l'Afrique (Aspa), fête ses cinq ans du 16 au 18 avril sur le thème « Africa 2.0 : l'Afrique passe à la vitesse supérieure ».

Au programme de cette année, conférences, débats, ateliers, défilé de mode et une nouveauté : le seul foodtruck africain de la région parisienne, le «Black Spoon», lancé par Fati Niang en décembre 2013, sera présent les trois jours au moment du déjeuner.

Le mercredi 16 avril a été consacré aux nouvelles technologies avec notamment une conférence de l'entrepreneur congolais Véronique Mankou, PDG de VMK. Ce jeudi 17 avril, la Librairie-Galerie Congo tient un stand dans le hall

de Sciences Po. L'auteur Thomas Dietrich sera présent pour les dédicaces et le documentaire de l'activiste et journaliste Rokhaya Diallo Les Marches de la liberté dont la projection est prévue l'après-midi. Suivra une discussion avec la réalisatrice du documentaire.

Jean-Michel Sévérino, ancien directeur de l'Agence française de développement et gérant de « Investisseurs et partenaires », une société de gestion de fonds consacrée aux PME d'Afrique, figure parmi les intervenants de la table ronde quotidienne dédiée à l'investissement sur le continent africain.

Le vendredi sera placé sous le signe de la beauté avec marché de créateurs, ateliers de confection

de bijoux en wax qui mettra en exergue la créatrice Kinanoé. Le public a le choix entre un défilé de mode et une conférence sur le thème du culte de la beauté en Afrique.

Créée en mai 2006, l'Aspa est une association de l'Institut d'études politiques de Paris qui vise à promouvoir l'Afrique dans toute sa diversité. L'Aspa cherche à enrichir le débat d'idées sur les enjeux de développement de l'Afrique et les problématiques économiques, politiques et culturelles relatives à l'Afrique. Il s'agit, au travers de cette Semaine africaine et des nombreux autres événements organisés par l'association, de montrer une Afrique dynamique, créative et audacieuse !

Pauline Pétesch

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Amaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

VIE DES PARTIS

Le MSD tient son congrès extraordinaire le 8 mai

Le président du Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD), René Serge Blanchard Oba a eu un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville. On retiendra : la tenue, le 8 mai prochain à Brazzaville, du premier congrès extraordinaire de cette formation politique.

Les Dépêches de Brazzaville : Qu'est-ce qui motive la convocation d'un congrès extraordinaire du MSD ?

René Serge Blanchard Oba : Le parti connaît de petits problèmes dans son fonctionnement quotidien dont les solutions pourraient être trouvées au cours d'un congrès extraordinaire. Ces assises se tiendront sur le thème : « Renforçons les capacités du MSD par l'ouverture aux autres forces nouvelles ». Après sept ans d'existence, nous avons constaté que notre formation politique connaît actuellement une baisse de régime. Cet état de fait est marqué par la défection de certains cadres du parti contraints, par exemple, à intégrer d'autres

organisations politiques pour sauver leur emploi. C'est le cas d'un de nos présidents des fédérations départementales. À cela, il faut ajouter les impasses que le parti a connues lors des dernières consultations électorales. À l'Assemblée nationale, par exemple, le MSD n'a plus de représentant. Nous n'avons qu'un seul sénateur et une quarantaine de conseillers départementaux et municipaux.

De plus, nous avons constaté que l'accord de gouvernement que nous avons signé avec le Parti congolais du travail n'était pas exécuté. Compte tenu de l'état d'esprit actuel des cadres, s'ils

«...il n'y a pas de cadres de notre parti aux postes de commandement. Nous nous demandons ce qui se passe. Sommes-nous à la majorité présidentielle ou non ? »

n'ont pas le minimum souhaité, ils ne seront plus motivés à animer le parti. Étant au chômage

depuis huit ans, je ne peux plus résoudre les problèmes sociaux des cadres et militants de mon organisation politique.

LDB : Voulez-vous déjà prendre de la distance vis-à-vis de vos partenaires politiques ?

RSBO : Pour l'instant, nous ne prenons aucune distance avec nos partenaires politiques. Nous faisons partie de la majorité présidentielle. Mais nous faisons constater à nos alliés politiques le non-respect des accords signés. Au niveau du gouvernement, du Parlement, des directions générales des grandes entreprises et administrations publiques, ainsi qu'au niveau des structures dé-

concentrées et décentralisées, il n'y a pas de cadres de notre parti aux postes de commandement.

Nous nous demandons ce qui se passe. Sommes-nous à la majorité présidentielle ou non ?

L'objectif du congrès, en cette période difficile que traverse le parti, est de remettre en cause les contrats politiques et même l'idéologie de l'organisation. Le diagnostic qui sera fait au cours de ces assises nous permettra de déceler les maux dont souffre le mouvement et de proposer des thérapeutiques adaptées.

LDB : Le MSD a-t-il des stratégies particulières pour les prochaines élections locales ?

RSBO : Logiquement, la majorité présidentielle devrait avoir une stratégie commune. Nous constatons qu'en suivant la stratégie globale, nous butons souvent contre des impasses. Néanmoins, nous avons, pour l'heure, une oreille attentive du côté de la majorité présidentielle. Cela n'exclut pas que nous puissions nous pencher du côté de la personne soucieuse de la survie de notre parti. Nous préférons demeurer dans notre malheur en

préservant notre honneur et notre dignité plutôt que d'être dans un semblant de bonheur sans honneur ni dignité.

Notre prochain congrès examinera toutes ces questions et proposera des pistes adéquates.

LDB : Avez-vous un message particulier à vos militants ?

RSBO : Je suis satisfait que la base n'ait pas suivi les cadres du parti qui sont attirés par l'appât du gain. Lors de la récente cérémonie que nous avons organisée à Brazzaville pour annoncer le congrès, la mobilisation était à son comble.

Les responsables des fédérations de tous les départements étaient présents. Je demande aux cadres et militants, qui ont résisté à toutes les épreuves, d'avoir toujours confiance dans leur instrument de lutte politique.

Le congrès proposera les pistes nécessaires pour que nous continuions notre action de développement et de solidarité.

Roger Ngombé

PARTENARIAT

Plus de 3 milliards de F CFA pour huit nouveaux projets financés par l'UE

La présentation de ces projets, financés cette année par l'Union européenne, a été faite le 16 avril à Brazzaville en présence de l'ambassadeur de l'Union européenne au Congo, Marcel Van Opstal, des acteurs non-étatiques et des autorités locales bénéficiaires.

Six de ces projets sont gérés directement par des acteurs congolais alors que deux autres le sont par des ONG européennes qui agissent en collaboration étroite avec leurs partenaires congolais. Les projets sélectionnés, d'une durée de trois à quatre ans, concernent le développement rural (agriculture, eau, hygiène et assainissement), la protection sociale, l'éducation, l'insertion professionnelle et sociale des enfants et des jeunes, le développement de l'entrepreneuriat, la promotion du droit des femmes. D'autres projets renvoient à la gouvernance des ressources forestières dans le cadre du processus FLEGT. Il s'agit de projets mis en œuvre par des organisations reconnues comme : Triangle Génération Humanaire (TGH), le Conseil départemental du Pool, le Forum des jeunes entreprises du Congo (FJEC), l'Institut européen de coopération et de développement (IECD), l'Association des Salé de Don Bosco, le Conseil départemental du Kouilou, le Centre de ressources pour la presse (CRP) et le Cercle d'appui à la gestion durable des forêts (CAGDF).

Dans son discours de circonstance, le chef de la délégation européenne s'est réjoui de ce que l'UE soit « le principal donateur en République du Congo ainsi que le principal bailleur des actions des acteurs non-étatiques et des autorités locales. »

Après avoir rappelé que le financement européen pour les acteurs non-étatiques et les autorités locales au Congo se chiffrait à ce jour 20 millions d'euros (environ 13 milliards F CFA) sur la période 2007 - 2013, Marcel Van Opstal a assuré ces acteurs du soutien financier de l'UE pour la période 2014-2020. « Les acteurs non-étatiques resteront une priorité pour l'UE, avec la reconduction du programme Acteurs non-étatiques et Autorités locales », a-t-il déclaré. « Par ailleurs, dans le cadre du 11e FED l'appui au développement et aux autorités locales a été choisi comme l'un des deux domaines de concertation », a-t-il ajouté.

L'UE déplore le manque d'espace de concertation État-société civile

Malgré le renforcement de l'action des associations congolaises et l'étendue géographique des projets choisis cette année, sept départements du pays au total, et en dépit de certains avancements en matière de renforcement de l'action des acteurs non-étatiques, le chef de la délégation de l'UE a déploré le fait qu'« il n'y a pas encore au Congo d'espaces de concertation entre l'État



Marcel Van Opstal

et la société civile ». « L'UE encourage fortement l'intensification des efforts de dialogue et de consultation pour que ces espaces de concertation soient mis en place et systématiquement utilisés. L'autonomie et l'indépendance de la société civile et surtout un cadre juridique adapté, sont des conditions sine qua non pour que la société civile joue pleinement son rôle », a souligné Marcel Van Opstal. Il a relevé que l'UE, qui salue l'engagement des autorités congolaises dans ce sens, était « prête à les soutenir financièrement

via une assistance technique ciblée ». « L'objectif final est de faire de la société civile un partenaire responsable, informé et compétent de la vie économique, politique, sociale et culturelle, ainsi que de soutenir la coordination de la démocratie et de l'état de droit », a poursuivi le chef de la délégation de l'UE.

Le Congo dans le top 8

Notons que le Congo figure parmi les 8 pays au monde à bénéficier d'un des montants les plus élevés alloués aux acteurs non-étatiques par

l'UE dans le cadre du programme « Acteurs non-étatiques et autorités locales dans le développement ». Considéré comme crucial pour l'UE, le soutien aux acteurs non-étatiques est également un axe majeur choisi pour le développement plus inclusif et équitable. Cet appui sera maintenu ces prochaines années, avec notamment un appel à propositions en cours pour 3,6 millions d'euros (environ 2,36 milliards de F CFA) pour les acteurs non-étatiques au Congo.

Interrogés, deux responsables des organisations bénéficiaires n'ont pas caché leur satisfaction. « Bénéficiaire d'un financement de l'Union européenne n'est pas le fait du hasard, c'est le fruit d'un travail laborieux qui a été fait en amont (...), a déclaré Bruno Roger Makaya du Conseil départemental du Kouilou. Ce qui importe c'est l'effet sur le terrain. Pour ce qui concerne notre projet, il va permettre d'appuyer l'action de l'État en l'accompagnant dans la mise en œuvre de la politique nationale en matière de l'eau. »

Pour sa part, Marien Nzikou-Massala, journaliste, membre du CRP a affirmé : « ce projet va permettre d'agir dans plusieurs départements (...). Dans ce projet nous allons donner la parole aux femmes et les journalistes qui font partie de ce projet vont réaliser des émissions radiophoniques sur les droits des femmes. »

Nestor N'Gampoula



AVIS D'APPEL D'OFFRES

MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DE L'OMS/AFRO

Les sites du bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé sont alimentés par des groupes électrogènes de secours pour faire face aux multiples coupures et perturbations d'électricité du réseau principal National (SNE). Ces groupes électrogènes sont de plus en plus sollicités pour maintenir l'équilibre sur les installations et le bon déroulement des activités de l'Organisation.

Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé désire sélectionner une société spécialisée pour la réalisation des activités de maintenance de ces groupes électrogènes.

Le cahier des charges y afférant (avec les détails techniques) est disponible jusqu'au 23 avril 2014, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau

N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner.

L'offre devra comporter deux volets :

- Le volet administratif et technique qui comprendra les documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :
 - Une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
 - Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
 - Les Références professionnelles ;
 - Une copie de la Patente de l'année en cours ;
 - Une citation des travaux similaires réalisés et vérifiables (si possible avec des Agences du Système des Nations Unies) ;

- L'offre financière devra comporter les prix hors taxes des prestations.

La soumission présentée sous plis fermé en trois exemplaires dont un original et deux copies devra comprendre l'offre administrative et technique d'une part, et l'offre financière d'autre part. L'enveloppe contenant ces deux offres devra porter la mention «Confidentiel – MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DE L'OMS/AFRO », devra être déposée au plus tard le 25 avril 2014 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de DAF N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée Mardi 22 Avril 2014 à 10 Heures avec comme programme :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N°18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

Notes :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le présent avis d'appel d'offres annule et remplace celui paru dans le journal «La Semaine Africaine» No. 3383 du vendredi 11 avril 2014.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Une Constitution n'est rien d'autre que l'expression de la volonté du peuple à un moment et dans un contexte donné. Partout dans le monde, dans les vieilles démocraties comme dans les plus récentes, les lois fondamentales bougent, s'adaptent et s'amendent sans cesse dans l'intérêt des populations concernées. »

Paul Kagamé, président du Rwanda, entretien publié dans Jeune Afrique n°2778

□ « Les médias doivent-ils lever le pied sur les révélations afin d'éviter un accident électoral, ou au contraire accélérer en plein carrefour ? C'est une question essentielle pour la démocratie. Donner un coup de frein serait une faute de conduite, avec le risque de donner le sentiment qu'on protège le "système". »

Christophe Déloire, ancien directeur du Centre de formation des journalistes (CFJ), actuellement secrétaire général de Reporters sans frontières, Le Monde, 16 mai 2011

□ « On ne vient pas à la couture parce qu'on a échoué dans son cursus scolaire. Malheureusement en Afrique, la couture est réservée aux ratés sociaux. »

Pathé Ouédraogo, styliste et modéliste Burkinabè, Le Metropolis, N° 12

□ « Quand il y a plus de citadins que de ruraux, les régimes politiques se renouvellent. On l'a vu au Sénégal, au Ghana et au Gabon. »

Alioune Badiane, directeur des programmes, Onu-Habitat, Jeune Afrique, Hors-série n°35, année 2014

□ « La sécurité a un coût, mais le coût de l'insécurité est beaucoup plus élevé »

Anders Fogh Rasmussen, Secrétaire général de l'OTAN, Le Monde politique, 14 avril 2014

□ « À l'échelle du monde, nous sommes dans un processus de réajustement des frontières pour mieux faire coïncider souverainetés politiques, données démographiques et ethniques. »

Parag Khanna, géopolitologue, né en Inde, Libération, 4 avril 2014

**Double terrain à vendre à Massengo et Kintélé (domaine)
Contacter : 06 821 82 80**

LEBENBAY

1-Apprenez l'anglais ou l'informatique à domicile ou dans votre entreprise
2-Séjours linguistique aux USA. Apprenez l'anglais aux USA
Tél : 05 588 69 67 / 01 044 87 04

JUSTICE

Des magistrats apprécient la création des nouveaux tribunaux

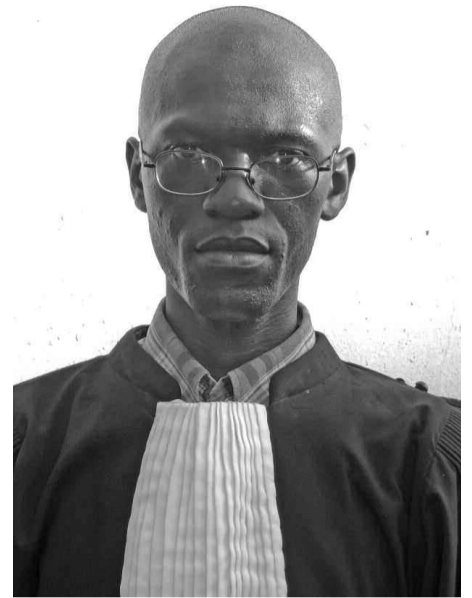
Lors du conseil des ministres du 11 avril, le gouvernement a résolu de créer onze nouveaux tribunaux d'instance dans les départements suivants : Plateaux, Pool, Niari, Kouilou, Cuvette et Cuvette-Ouest. Cette décision constitue une évolution majeure dans l'organisation du système judiciaire. Lovane Lhakhy Tsamby, magistrat, en explique tout l'intérêt pour la population dans l'entretien qu'il a accordé le 15 avril aux Dépêches de Brazzaville.

Le projet de mailler le territoire en tribunaux d'instance est une évolution normale de l'organisation de la justice, estime Lovane Lhakhy Tsamby. Cette stratégie répond à la problématique de l'éloignement géographique des populations villageoises par rapport aux tribunaux, dont la majorité se trouve uniquement dans les grandes villes.

dans la plupart des cas, il n'en connaît aucune des règles ni aucun des mécanismes ? Rapprocher les tribunaux des populations leur donnera la culture sur le déroulement des procès et permettra que les affaires soient traitées plus rapidement», estime Lovane Lhakhy Tsamby, qui se félicite de ce projet.

Il faut enseigner les notions élémentaires sur les institutions judiciaires

La problématique du manque de culture juridique de la majorité des Congolais est aussi liée, selon lui, au fait que les notions élémentaires de droit et de fonctionnement des institutions judiciaires sont totalement absentes de l'enseignement dans les collèges et lycées du pays. Le jeune Congolais qui termine son



Lovane Lhakhy Tsamby

d'accueil, des permanences d'orientation et que le ministère de la Justice publie des guides pratiques», souligne le jeune magistrat, arguant que dans les zones rurales et dans les centres urbains et secondaires, les justiciables doivent bénéficier d'une information satisfaisante sur leurs droits à de nombreuses étapes de la procédure pour mieux comprendre le déroulement et ses effets.

Analysant l'évolution des juridictions congolaises, Lovane Lhakhy Tsamby a rappelé que, pendant des années, la justice congolaise était considérée comme un simple service public recevant des instructions et les exécutant à la lettre, condamnant ainsi ou non sur ordre le plus faible. L'institution était uniquement au service de la politique gouvernementale. « Cette situation, qui a duré jusqu'au début des années 1999 et n'existe plus aujourd'hui, va connaître une évolution significative », a-t-il conclu.

Rock Ngassakys

« Rapprocher les tribunaux des populations leur donnera la culture sur le déroulement des procès et permettra que les affaires soient traitées plus rapidement. »

En outre, une proximité plus grande des Congolais avec les instances de justice permettra de les doter de la culture adéquate quant à leur fonctionnement. En effet, le non-respect des règles de procédure a souvent perturbé le déroulement normal des procès dans les zones éloignées, certains justiciables devant parcourir une longue distance pour atteindre la juridiction dont ils relèvent. « Ceci est l'une des causes qui font que le justiciable congolais manque de culture juridique. Comment un Congolais pourrait-il s'adresser à la justice quand,

cycle secondaire ne connaît en matière de justice que ce qu'il en a vu au cinéma, à la télévision ou lu dans les journaux.

« Sans notion du système des juridictions ni la connaissance nécessaire pour les saisir, on se trouve, en cas de procès, face à un monde froid dont on imagine mal les rites et qui suscite plus la crainte que la sympathie. Ainsi, le plaideur se sent parfois saisi d'effroi et s'interroge sur les éventuelles retombées d'un procès perdu. Nous souhaitons donc que soient également ouverts, dans les juridictions ou les tribunaux, des bureaux

PROTECTION DE L'ENFANCE

Les acteurs locaux bientôt en formation

La ministre congolaise des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Émilienne Raoul, procédera, le 18 avril à Brazzaville, au lancement du projet intitulé « Vers le renforcement des capacités des acteurs locaux en faveur de la protection de l'enfance ».

Le projet, qui vise, entre autres, la promotion des droits de l'enfant, sera réalisé dans le cadre d'un programme financé par l'Union européenne par l'ONG Triangle Généra-

tion Humanitaire en partenariat avec le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper).

Le bureau de coordination du Reiper ainsi que les vingt associations qui le constituent disposent de compétences organisationnelles et techniques améliorées pour la protection de l'enfance au Congo. Les mineurs en danger vont bénéficier d'actions, mises en œuvre par les associations membres du Reiper, ayant pour but de les protéger et de favoriser leur réinsertion sociale et

familiale. Selon l'ONG, 1 200 enfants sont pris en charge par les structures du Reiper et 1 900 mineurs sont en situation de rupture sociale et familiale au Congo. Plusieurs acteurs relevant des ministères de l'Enseignement, de la Jeunesse, de la Justice et des Droits humains, de la Santé et de la Population sont impliqués dans ce projet, dont le lancement aura lieu à l'auditorium de la bibliothèque de l'université Marien-Ngouabi.

Fortuné Ibara



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web : www.iprc-training.org
BP : 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP08	Gestion axée sur les résultats : approche méthodologiques et outils	5 jours	05 au 09 mai 2014
EPO4	Optimisation de la fonction de secrétaire	5 jours	05 au 09 mai 2014
PDG01	Gestion des revenus des collectivités locales	5 jours	12 au 16 mai 2014
MDP09	Gestion comptable et financière des projets et programmes	10 jours	19 au 30 mai 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	26 au 30 mai 2014

SANTÉ PUBLIQUE

Première Journée internationale du technologiste biomédical

À l'occasion de cette journée mondiale, l'Association congolaise des technologistes biomédicaux (Acoteb) que dirige Constant Gongault, a organisé le 15 avril à Brazzaville, des échanges sur le thème de l'amélioration de la qualité au laboratoire.

Le principal orateur, le Dr Ray Mankelé, a souligné que « le laboratoire joue un rôle important dans le système de santé publique ». Et de poursuivre: « Il est un outil incontournable de surveillance épidémiologique et de diagnostic fiable et crédible d'une pathologie. Actuellement, pour un pays, il est nécessaire d'avoir un laboratoire national de référence qui assure le contrôle de qualité des examens médicaux. »

Le conférencier a insisté également sur les principaux critères sur lesquels les laboratoires doivent se fonder pour espérer s'inscrire parmi les plus fiables et les plus crédibles en termes de résultats d'examens médicaux.

Au nombre desquels, on peut citer : la fiabilité des résultats des examens médicaux, l'expertise, la recherche, l'amélioration du système d'approvisionnement en intrants, la maintenance du matériel et l'assurance qualité.

Parlant de la fiabilité des résultats des examens médicaux, le Dr Mankelé a indiqué qu'un laboratoire est crédible lorsque les résultats de ses examens ne sont pas mis en cause par les autres laboratoires à travers le monde. C'est dans ce cadre que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en place un programme de certification et d'accréditation des laboratoires.

Par ailleurs, a indiqué l'orateur, les laboratoires se doivent de veiller à la qualité des intrants qu'ils utilisent. Car les intrants de mauvaise qualité faussent les résultats des examens. « Or, a ajouté le Dr Ray Mankelé, un examen biologique faussé désoriente les médecins et cause du tort aux patients ; parce que le laborantin pose le diagnostic de certitude et le médecin pose celui de la présomption. Aujourd'hui, a-t-il déclaré, les médecins ne peuvent plus prescrire une ordonnance pour des pathologies sans avoir fait au préalable les examens médicaux. » En outre, le

conférencier a indiqué que le laborantin a l'obligation d'assurer la maintenance régulière du matériel utilisé pour la conservation des intrants. À cet effet, il est nécessaire de s'offrir des réfrigérateurs neufs et efficaces qui aident à conserver les réactifs en bon état, a-t-il insisté. Le Dr Ray Mankelé a interpellé les membres de l'Acoteb qui doivent mener des plaidoiries auprès des décideurs pour la mise en exécution de la stratégie nationale du renforcement des systèmes de laboratoire au Congo. Il a déploré le fait que dans beaucoup de pays africains, le laboratoire, qui est pourtant indispensable dans le



Les membres de l'Acoteb

système sanitaire, est toujours considéré comme le secteur le plus négligé. Le conférencier invite les laborantins à publier trimestriellement, par exemple, les statistiques des différentes pathologies qu'ils ont eues à identifier. Cette méthode, selon lui, aidera les centres de santé à déterminer les maladies dont souffrent le plus les populations d'une aire géographique donnée.

Ainsi, le conférencier, complété par le Dr Étienne Mokondjimobé, ont évoqué également la question de la formation du personnel qui constitue, entre autres, la pierre angulaire de la qualité des services médicaux. Ils ont, par ailleurs, proposé à l'Acoteb d'organiser des formations continues de remise à niveau et des séminaires. Notons enfin que l'organisation chaque 15 avril de la Journée internationale du technologiste biomédical est l'une des recommandations des 10e rencontres africaines de technologistes biomédicaux, qui s'étaient tenues à Brazzaville.

Roger Ngombé

« Actuellement, pour un pays, il est nécessaire d'avoir un laboratoire national de référence qui assure le contrôle de qualité des examens médicaux. »

« Un examen biologique faussé désoriente les médecins et cause du tort aux patients ; parce que le laborantin pose le diagnostic de certitude et le médecin pose celui de la présomption »



Eau et Assainissement pour l'Afrique

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER

1. PREAMBULE :

Le Bureau pays EAA Congo est un maillon de L'Agence Intergouvernementale Panafricaine Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA), ayant son siège à Ouagadougou au BURKINA FASO avec pour principal objectif de promouvoir l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de base aux populations à faible revenu vivant dans les zones rurales urbaines et périurbaines. EAA Congo lance un avis de recrutement d'un cabinet comptable pour réaliser les travaux d'audits de ses comptes exercice 2013

PARTICIPATION :

Le présent avis de recrutement s'adresse à tous les cabinets d'audits installés en République du Congo jouissant des capacités juridico techniques et financières leur conférant les droits d'effectuer les audits comptables dans les règles de la profession. Tout soumissionnaire doit avoir une structure adéquate et effective à la date de soumission, avec la localisation géographique et doté d'une expertise de qualité. Le cabinet d'audit qui sera retenu travaillera en étroite collaboration avec les responsables de EAA, Bureau du Congo.

2. COMPOSITION DU DOSSIER DE SOUMISSION :

- Patente en cours de validité,
- Attestation de la sécurité sociale,
- Récépissé d'enregistrement au registre de commerce,
- attestation délivrée par l'Inspection du travail et des lois sociales,
- Bilans certifiés des trois dernières années.

3. ACQUISITION DU DOSSIER D'AVIS DE RECRUTEMENT

Le dossier d'avis de recrutement peut être retiré à partir du 17/04/2014 au siège de EAA, Bureau du Congo, Avenue du Maréchal LYAUTEY – Enceinte du Château d'eau SNDE – CHU arr, 3 Poto-poto
Tél / Fax : 00242 05 527 70 36 - BP : 152 - E-mail: wsacongo@wsafrica.org – Site web : www.wsafrica.org

4. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront parvenir Au siège de EAA Congo à l'adresse sus indiquée (avec accusé de réception) au plus tard le 25 Avril 2014 à 16 h 00 mn, heure locale.

5. DEPOUILLEMENT DES OFFRES

Il se fera dans les locaux de EAA au Congo. Le 09/05/2014 à 010h00 précises Seul le cabinet retenu sera contacté après dépouillement des offres.

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Au Siège de EAA, à l'adresse sus indiquée

7. RESERVES

EAA Congo se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

MARCHÉS
Africains

TOUTE L'INFORMATION SUR L'ÉCONOMIE AFRICAINE

édition
CONGO

HORS SÉRIE N° 37 - avril 2014

AFRICA OIL & GAS CORPORATION
1^{er} GROUPE PÉTROLIER PRIVÉ CONGOLAIS
aogc-congo.com

Interviews

Sylvie Doussou :
Représentante de la Banque mondiale en République du Congo

Jean-Chrysostome Mékondongo :
Secrétaire permanent du Pool énergétique de l'Afrique centrale

Jean-Jacques Bouya :
Ministre chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands Travaux

Pierre Oba :
Ministre des Mines et de la Géologie

Yvonne Adélaïde Mougany :
Ministre des PME et de l'Artisanat

Antoine Ngakosso :
Directeur général des Impôts et des Domaines

Crespim Simedo Pereira :
Associé et directeur juridique et fiscal EY Congo et EY RDC

Christophe Guyant :
Directeur général de Cotecon Congo

Lazare Komi Noulékou :
Directeur général d'Ecobank Congo

Serge Tondou :
Directeur général de la Banque Commerciale Internationale

Guy Tamby :
Administrateur directeur général de Société Générale Congo

Calixte Médard Tabangoli :
Directeur général de la Banque Postale du Congo

Philippe Ribéri :
Directeur général d'Ascoma Congo

Clément Mierassa :
Président du PSDC/Opposition

**Industrialisation
tous azimuts**

**À PARTIR DU 16 AVRIL
DANS VOS KIOSQUES !**

LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ

1 764 personnes interpellées pour infractions et séjour irrégulier

La rencontre du 15 avril à la direction générale de la Police, entre le porte parole de la police nationale, le colonel Jules Moukala Tchoumou, et la presse nationale, a permis de faire le point sur la première étape de ce plan de ratissage et de bouclage des quartiers périphériques, entamé le 4 avril dernier.

L'opération « Mbata ya bakolo » visait la lutte contre l'insécurité et l'immigration clandestine. Sur les 1 764 personnes interpellées, on note 1 Tchadien, 1 Sénégalais, 2 Béninois, 2 Rwandais, 1 Guinéen, 5 Camerounais, 28 Maliens, 30 Centrafricains, 1 337 ressortissants de la RDC et 27 Congolais de Brazzaville.

Le colonel Jules Moukala Tchoumou a indiqué que ce rapport concernait l'impact de l'insécurité dans les quartiers périphériques de Brazzaville où sévissent des délinquants au mode opératoire assez particulier. « Ils n'hésitent pas à faire usage d'armes blanches. Le phénomène "Koulouna", qui est connu et vient notamment de la RDC, a pris malheureusement

corps et a entraîné certains Congolais de Brazzaville », a-t-il précisé. Ainsi donc, 1 410 personnes (parmi lesquelles les Tchadiens, les Ivoiriens, les Sénégalais, les Rwandais et certains Camerounais) ont été interpellées pour séjour irrégulier. Sur les 30 Centrafricains interpellés, 5 ont été relaxés. Concernant les sujets de la RDC, 1 337 ont été arrêtés pour séjour irrégulier ; 200 d'entre eux ont été reconduits à la frontière. Ces expulsions ont eu lieu les 5 et 12 avril et ont été organisées de concert avec l'ambassade de la RDC dont les représentants qui ont participé à la mise en place de la procédure. Pour le cas particulier des ressortissants de la RDC, une liste avait été établie par les services de police et visée par les services de l'ambassade de la RDC: « une pratique qui est courante entre les deux pays. On ne peut pas traiter ces ressortissants de la même manière qu'on le ferait pour d'autres nationalités qui seraient loin du pays. Nous savons qu'entre les deux Congo, il y a des liens séculaires, des relations de

voisinage. Beaucoup de dirigeants ont toujours dit que le fleuve séparant les deux capitales n'est qu'un boulevard et ne peut donc nullement constituer un frein au développement et à l'entretien des bonnes relations entre les deux pays », a expliqué le porte-parole de la police.

D'autres arrestations

En outre, ont été arrêtés pour vente et consommation de chanvre, 150 ressortissants de la RDC

(RD-congolais, ressortissants de la République centrafricaine) ; pour détention d'armes blanches, 112 ressortissants de RDC et 3 du Congo-Brazzaville ; pour violence et voie de fait sur agents, 40 RD-Congolais et 2 Congolais du Congo-Brazzaville.

L'opération visait également, entre autres, la destruction des refuges des délinquants et les points de ravitaillement en drogue. Ainsi donc, ont été détruits : 12 églises de fortune servant de refuge ou de

des sujets étrangers pendant la mission. Beaucoup de choses nous sont révélées, mais au jour d'aujourd'hui, les enquêtes à ce sujet sont terminées », a déclaré le porte-parole.

Deux agents se sont vu infliger 25 jours d'arrêt de rigueur pour ce motif. Trois policiers ont également écopé de 25 jours d'arrêt de rigueur pour vol de téléphones et plusieurs militaires ont été interpellés pour vente et consommation de chanvre.

« Depuis un certain temps, il y a diminution de certains faits délictueux. Il est aussi important que les populations prennent part à cette opération. Certains "Koulounas" se sont retirés et attendent la fin de l'opération pour rebondir. Les populations nous demandent que cette opération soit pérenne et qu'elle s'élargisse. L'opération se poursuivra jusqu'au résultat final que nous recherchons, c'est-à-dire la libre circulation des biens et des personnes », a conclu le colonel Jules Moukala Tchoumou.

Guillaume Ondzé

« Nous savons qu'entre les deux Congo, il y a des liens séculaires, des relations de voisinage. Beaucoup de dirigeants ont toujours dit que le fleuve séparant les deux capitales n'est qu'un boulevard et ne peut donc nullement constituer un frein au développement et à l'entretien des bonnes relations entre les deux pays »

(pris dans les fumoirs) et 11 Congolais de Brazzaville ; pour viol, 17 RD-Congolais et 3 Congolais de Brazzaville ; pour tentative de braquage d'un taxi, 1 RD-Congolais ; pour détention illégale d'armes de guerre, 12 personnes

point de recels d'objets volés ; 115 hangars et baraques ; 10 fumoirs ; 6 fabriques de boissons frelatées. Des agents de l'ordre sanctionnés « Malheureusement, dans cette opération, tous les agents n'ont pas été exemplaires et ont rançonné

SANTÉ ET ALIMENTATION

L'aliment et ses composants

L'aliment peut revêtir plusieurs définitions tant sa fonction est multiple et variée. D'une façon simpliste on peut dire de l'aliment que c'est une denrée comportant des nutriments susceptibles de susciter l'appétit. Elle est adoptée ou acceptée dans une région donnée dont elle devient coutumière.

Il est cependant une définition plus « scientifique » voire plus complète qui, visiblement, satisfait tout le monde y compris certains organismes internationaux comme l'OMS ou la FAO. On peut retenir que « L'aliment est une matière d'origine agricole ou industrielle dont la consommation sert d'abord à couvrir les besoins nutritionnels puis à maintenir l'individu dans l'état de santé au sens large du terme. »

On peut distinguer l'aliment à l'état brut et le produit alimentaire élaboré, entrant dans l'alimentation humaine. Dans la quasi-totalité des produits alimentaires, les nutriments ne sont pas à l'état libre mais sous forme combinée. Par exemple le glucose (sucre simple) est habituellement présent à l'état polymérisé comme l'amidon et les dextrines (sucres plus complexes), les acides aminés sous forme de chaînes protidiques, les vitamines sous forme estérifiée etc.

Ainsi les composants des aliments sont les suivants :

- Les glucides ou sucres ou hydrates de carbone qui sont des molécules composées de carbone, l'hydrogène et d'oxygène ou tout simplement de l'eau avec du carbone. Ces macronutriments ont une fonction essentiellement énergétique et on les trouve souvent dans les féculents.
- Les protéines sont aussi des macronutriments composés de carbone, d'oxygène, d'hydrogène, d'azote et, dans certains cas, de soufre. On les trouve en plus grande quantité dans la viande, le poisson, les œufs et les légumineuses.
- Les lipides ou graisses sont des macronutriments composés d'hydrogène, de carbone et d'oxygène, dont les molécules sont de taille inférieure aux hydrates de carbone. On les trouve dans les huiles, les graisses et les stéroïdes.
- Les vitamines sont des micronutriments essentiels pour la majeure partie des fonctions métaboliques.
- Les minéraux sont aussi des micronutriments et éléments inorganiques, ioniques, c'est-à-dire chargés électriquement et/ou composés.
- L'eau qui est à la fois solvant, lubrifiant et composant majeur de notre corps.
- Les divers composants présents à des faibles teneurs comme les acides organiques, les huiles essentielles, les colorants, les substances d'odeur et de saveur, etc.

Ange Koukou

Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Les experts étudient des stratégies de développement

Le document stratégique qui sortira des débats des experts en sciences, technologies et innovations, réunis le 16 avril à Brazzaville, sera soumis à l'approbation de la Conférence des ministres africains de la Science et de la Technologie (African Ministerial Conference on Science and Technology - Amcost) puis à l'adoption des chefs d'État de l'Union africaine.

Les travaux de cette réunion ont été ouverts par le directeur de cabinet du ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Ignace Ta-Liane Tchibamba. L'ordre du jour porte sur l'examen des stratégies pour 2014 en matière de science, de technologie et d'innovation pour l'Afrique et le projet de statut de l'Observatoire africain pour la science technique et de l'innovation.

La rencontre fait suite aux travaux de la cinquième session de l'Amcost où la décision avait été prise d'élaborer un plan de consolidation permettant de donner un point de vue global pour que l'Afrique parle d'une même voix dans le domaine de la science.

Les experts examineront les instruments du plan stratégique, la propriété intellectuelle en Afrique. Ils plancheront également sur des documents d'information destinés à la recherche qui traitera spécifiquement

des problèmes de l'Afrique.

Parmi les activités de cette semaine scientifique, figure une exposition des chercheurs, inventeurs et innovateurs. Le ministre de tutelle, Bruno Jean Richard Itoua, et les délégations des pays de l'Union africaine ont visité les stands installés au ministère des Affaires étrangères. Y sont présentés, entre autres, les produits «santé et nature» de médecine traditionnelle des producteurs ruraux et des mets de la cuisine congolaise.

Le stand sur l'énergie solaire présente un lampadaire photovoltaïque et un robot dont la mise en route se fait automatiquement.

Cet appareil est encore en phase expérimentale, a expliqué l'innovateur.

Le Dr Dorothee Sianard et le Dr Makambila ont expliqué les composantes de la noix de cola d'Impfondo, de son nom scientifique Carapa procera, vendue et consommée par la population à Brazzaville. D'après elles, la noix de cola d'Impfondo est très efficace pour le traitement des hémorroïdes.

Avec cette noix, elles ont fabriqué des savons, des crèmes de maquillage, des huiles, pommades et détergent.

L.G.O.

Voiture à vendre



Toyota Coaster 28 places

A bon prix : 6.500.000 FCFA

Discutable

Contact : 066 259 400 / 057 672 351



CIEHC-2 : Deuxième Edition de la Conférence Internationale & Exposition sur les Hydrocarbures au Congo
14-16 Avril 2014, Brazzaville, République du Congo
«Valoriser de Nouvelles Ressources en Hydrocarbures et Renforcer les Infrastructures du Secteur de l'Aval Pétrolier pour
Accompagner le Plan de Développement National 2012-2016»
Site web: www.ciehc.com

Communiqué de Presse

Le Gouvernement de la République du Congo, par le biais du Ministère des hydrocarbures de la République du Congo et en partenariat avec la Société AME Trade Ltd UK organisera du 14 au 16 avril, au Palais des Congrès de Brazzaville, la Deuxième Edition de la Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo (CIEHC-2). Cet événement d'envergure internationale a pour thème principal: « Valoriser de nouvelles ressources en hydrocarbures et renforcer les infrastructures du secteur de l'aval pétrolier pour accompagner le Plan de Développement National 2012-2016 ».

La CIEHC-2 s'est donnée l'option de se tenir tous les deux ans. Et, au demeurant elle s'est déjà établie comme la plate forme de rencontre la plus importante de l'industrie des hydrocarbures dans la sphère du golfe de guinée.

De façon pratique la CIEHC-2 s'articulera autour de trois journées de présentations à caractère scientifique et technique, appuyées par des ateliers interactifs et suivies d'excursions touristiques.

Il convient de noter si opportunément, que la Première Edition de la CIEHC qui s'était tenue à Brazzaville du 4 au 6 octobre 2011 avait été un véritable succès avec la participation de plus de 500 participants, 51 intervenants et 27 exposants venant de 23 pays.

Ainsi, la République du Congo se détermine aujourd'hui comme acteur majeur de l'industrie des hydrocarbures en Afrique, et compte notamment parmi les cinq premiers pays producteurs.

A l'évidence, en participant à la CIEHC-2 vous aurez l'opportunité de découvrir les potentialités immenses que regorgent l'industrie congolaise des hydrocarbures, à savoir :

Découvrir le potentiel des zones profondes, pré-salifères, post-salifères et zones pétrolières profondes du Congo. L'exploration est en cours et des découvertes

encourageantes ont été faites.

Cependant, de nombreuses zones restent encore inexploitées. Les blocs pétroliers on shore dans le bassin de la cuvette congolaise existent, mais sont encore sans valorisation significative.

Apporter des solutions techniques pour la rénovation des champs pétroliers matures et des gisements à faibles rendements.

Les champs pétroliers matures à l'image de ceux des permis de Madingo Marine VI et Marine VII pourraient avoir une production plus prometteuse avec une technologie d'extraction plus pointue. Il existe un potentiel de développement des gisements marginaux avec l'utilisation de nouveaux procédés telles que la fracturation hydraulique dans les champs de Mengo-Bindi-Kundji, ou l'injection de vapeur dans les champs Emerald.

Les compagnies de services permettent d'entreprendre d'autres opportunités allant de nouvelles découvertes à des projets de grande envergure tel que : Moho Nord où des investisseurs nouveaux et existants vont injecter 10 milliards de dollars USD, afin de produire l'équivalent de 140 000 barils par jour (bep/j) d'ici 2017. Récemment, une découverte d'hydrocarbures a été faite à Nene Marine I, faisant partie du permis Marine XIII ;

Le projet Lianzi, en cours de développement par différents partenaires, devrait connaître une production s'élevant à 46 000 bpj d'ici 2015, et l'investissement pourrait dépasser 2 milliards de dollars.

Les réserves du Congo en gaz sont estimées à plus de 100 milliards de mètres cubes. Cependant, de faibles quantités sont traduites en termes monétaires. Les projets destinés à valoriser les ressources de gaz au Congo sont représentés essentiellement à ce jour par la Centrale Electrique du Congo (CEC), qui utilise le

gaz des réserves pétrolières de Mboundi ; celles-ci permettront à terme de construire à Djeno une nouvelle centrale électrique d'une puissance de 300 à 450 MW. Ce projet sera davantage renforcé par le gaz devant provenir de l'exploitation des gisements du permis de Litchendjili.

Se familiariser avec le nouveau cadre juridique et fiscal du secteur pétrolier et gazier, dont les évolutions découlent d'une adaptation aux tendances actuelles de l'industrie mondiale des hydrocarbures, en remplacement du cadre en application depuis 1994 et qui connaît des insuffisances.

Les entreprises opératrices, ainsi que les experts et les consultants pourront également confronter leur point de vue sur la politique du Congo en matière de Contenu Local, la formation, le développement durable et la révision des textes sur l'hygiène, la sécurité industrielle et l'environnement.

Il sera porté aussi à la réflexion, les conditions possibles d'identification des projets de pétroles non conventionnels susceptibles de correspondre à la récupération d'entre 500 millions à 2,5 milliards de barils de réserves de sables bitumineux.

Explorer le secteur en aval de l'industrie du pétrole, y compris le projet d'une nouvelle raffinerie, avec de capacités nouvelles de stockage, de transport et de distribution des produits pétroliers.

Date: 30.01.2014

Pour toute information, veuillez contacter :
-Demande du Programme, Brochure et Inscription

Comité d'organisation
Email : ciehc@ametrade.org Tel : + 44 (0) 207 700 4949
-Demande partenariat média ou accréditation presse
Service Marketing
Email: patricia@ametrade.org Tel : +237 78 57 01 01 ou +242 06 858 96 59

Sous le Très haut-patronage de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO
Président de la République, Chef de l'Etat

Thème principal:



Valoriser de Nouvelles Ressources en Hydrocarbures et Renforcer les Infrastructures du Secteur de l'Aval pétrolier pour accompagner le Plan de Développement National 2012-2016

Deuxième Edition de la Conférence Internationale & Exposition sur les Hydrocarbures au Congo



14 - 16 April 2014

Palais des congrès, Brazzaville, République du Congo

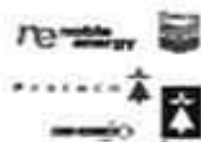
SPONSOR PRINCIPAL



SPONSOR PLATIN



SPONSORS OR



SPONSOR ARGENT



SPONSORS BRONZE



SPONSOR ASSOCIE



SPONSORS SESSION



ORGANISE PAR



ENSEIGNEMENT

Les bénévoles et prestataires menacent

Les délégués de ces enseignants ont émis le souhait auprès du gouvernement pour qu'il débloque le processus d'intégration à la Fonction publique. Ils ont exigé d'être pris en compte au quota attribué au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation en cette année 2014.



Les enseignants bénévoles et prestataires (crédit-adiac)

Les bénévoles et prestataires ont manifesté leur mécontentement lors de la réunion organisée le 15 avril, à Brazzaville, au siège de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) après des pourparlers avec les autorités syndicales, parlementaires et gouvernementales. Ils sont regroupés au sein de la Fédération de l'éducation nationale du Congo (Fenco) et du Syndicat des enseignants prestataires et bénévoles (SEPB), affilié à la CSTC. Séance tenante, ils ont rappelé que le processus d'intégration à la fonction publique avait été engagé en 2008 et interrompu en 2011. À cet effet, ils avaient saisi le président de la CSTC, Bello Bellard Elault, pour discuter avec la hiérarchie afin de diligenter les procédures. À l'issue de ces démarches, le président de la CSTC les a assurés que le ministre de tutelle avait émis le souhait que tous ces ensei-

gnants qui tiennent les écoles à l'intérieur du pays soient pris en compte cette année. Les propos du ministre, rapportés par le président de la CSTC, n'ont pas convaincu les délégués des enseignants qui ont indiqué : «*Au cas où la promesse n'est pas effective, les enseignants prestataires et bénévoles adopteront, en toute responsabilité, une attitude compromettante pour l'école congolaise à la fin de cette année ou au besoin à la rentrée scolaire prochaine, sachant qu'ils sont majoritaires sur le terrain, en comparaison avec les enseignants fonctionnaires qui se trouvent à l'intérieur du pays.*» Les délégués ont, par ailleurs, déploré les propos de la direc-

tion générale de l'administration scolaire qui laisse entendre que ces prestataires et bénévoles doivent attendre le recrutement du ministère dans leurs localités respectives, dans une sorte de fonction publique territoriale dont les modalités seraient la signature avec le ministère. Rappelons que la question du recrutement des bénévoles et prestataires avait été évoquée en septembre dernier par la secrétaire chargée des conflits de travail et de la juridiction à la Fenco, Yvonne Bernadette Mfoutou. Selon cette dernière, «*ces enseignants exercent dans les établissements sans rémunération ni aucune reconnaissance de l'État.*»

Lydie Gisèle Oko

L'Unesco préconise une évolution des pratiques fiscales dans les pays en développement

Un rapport de l'Unesco suggère que le financement de l'éducation doit passer par une évolution des pratiques fiscales dans les pays en développement. La lutte contre l'évasion fiscale devrait être un des piliers de la réforme.

Le rapport préconise que l'éducation dans les pays pauvres ou en développement passe par l'augmentation des recettes fiscales. Le rapport indique que si les gouvernements de soixante-sept pays à revenu faible et intermédiaire augmentaient légèrement leur effort fiscal et consacraient un cinquième de celui-ci à l'éducation, 153 milliards de dollars pourraient être débloqués et dédiés à l'éducation en 2015.

Plusieurs pays ont en effet connu une croissance économique plus importante sans que les bénéfices en aient été équitablement répartis, et l'éducation en a pâti. Le rapport cite l'exemple du Nigéria dont l'économie a augmenté d'au moins 5% par an depuis 2003, mais dont le taux net de scolarisation a chuté, passant de 61% en 1999 à 58% en 2010.

La lutte contre l'évasion fiscale, une source de financement de l'éducation

La lutte contre l'évasion fiscale pourrait financer l'éducation dans les pays du Sud. Pour l'Unesco, il est vital de mettre en place une nouvelle fiscalité et des politiques budgétaires permettant à tous d'avoir accès à l'éducation. Le rapport précise que les gouvernements devraient au moins consacrer 6% de leur produit national brut (PNB) à l'éducation. Ils devraient aussi dédier 20% de leur budget global à l'éducation. Ces cibles devraient être inscrites dans les Objectifs du millénaire pour l'éducation après 2015. Plus problématique encore, le rapport montre que les impôts collectés sont souvent insignifiants, et l'éducation en est la première victime. À titre de comparaison, alors que les recettes fiscales des pays à revenu élevé, principalement en Amérique du Nord et en Europe occidentale, ont représenté 27% du PNB en 2011, celles de l'Afrique subsaharienne n'ont représenté que 18% du PNB. Selon le rapport, les pays à faibles revenus se privent souvent des recettes de l'impôt sur les sociétés, en accordant des exonérations fiscales. «*Dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne, elles peuvent représenter l'équivalent de 5% du PNB. En Tanzanie par exemple, les exonérations fiscales représentaient l'équivalent de 4% du PNB entre 2005 et 2006 et entre 2007 et 2008. Si ces impôts avaient été collectés, ils auraient procuré 40% de ressources supplémentaires pour l'éducation*», détaille le rapport.

L'évasion fiscale est également l'une des raisons qui expliquent les faibles montants alloués à l'éducation. Le «Tax Justice Network» estime qu'entre 21 trillions et 32 trillions de dollars sont dissimulés par des particuliers dans les paradis fiscaux. Selon l'ONG Oxfam, les pays du Sud sont les principales victimes des flux financiers illicites.

Elle appelle au renforcement des administrations fiscales des pays du Sud, dont la taxation à 30% de la plus-value de capitaux générerait des recettes de l'ordre de 190 milliards de dollars par an. Selon le Tax Justice Network, si 20% de ces recettes étaient affectées à l'éducation, cela renforcerait le financement du secteur d'un montant compris entre 38 milliards et 56 milliards de dollars.

Noël Ndong

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Des données économiques et sociales bientôt disponibles

Le document élaboré par l'Institut national de la statistique (INS) a été examiné du 16 au 17 avril à Brazzaville.

Une fois validé, ce document appelé «*Nomenclatures congolaises des activités et des produits*» permettra à l'INS de produire de façon régulière des statistiques fiables et de qualité. Outre les applications connues dans les domaines de la statistique et de l'analyse économique et sociale, cet outil technique est également utilisé dans l'Administration. «*L'INS a démarré*

ses activités d'élaboration des nomenclatures nationales d'activités et de produits en octobre dernier, avec la réalisation d'une enquête menée auprès des administrations et des entreprises», a expliqué le directeur des Statistiques, Mvila Gilbert, lors de l'ouverture de l'atelier. Et d'ajouter : «*Cette opération a permis d'identifier les activités exercées par les agents économiques sur l'ensemble du territoire national, ainsi que les produits générés par ces activités.*»

Notons que cette activité s'intègre dans le cadre de la mise en œuvre des nomenclatures révisées élaborées par l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (Afristat). En effet, en 2008, la division de statistiques des Nations unies a procédé à la révision d'un certain nombre de ses principes. Cette modification opérée au niveau mondial a conduit Afristat à revoir le cadre global dans lequel les données économiques et sociales de ses pays membres peuvent être rassemblées.

Lopelle Mboussa Gassia



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



✓ NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

✓ AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville

Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

JE VOYAGE AVEC ETHIOPIAN



Haile Gebreselassie
4 fois Champion du monde d'athlétisme,
détenteur de 27 records du monde

Haile

ETHIOPIAN AIRLINES INTERNATIONAL SERVICE

- | | |
|-----------------------------|----------------------------|
| Abidjan (Côte d'Ivoire) | Kuala Lumpur (Malaysia) |
| Abuja (Nigeria) | Kuwait City (Kuwait) |
| Accra (Ghana) | Lagos (Nigeria) |
| Addis Ababa (Ethiopia) | Libreville (Gabon) |
| Bahir Dar (Ethiopia) | Lilongwe (Malawi) |
| Bamako (Mali) | Lomé (Togo) |
| Bangkok (Thailand) | London (United Kingdom) |
| Beijing (China) | Luanda (Angola) |
| Beirut (Lebanon) | Lubumbashi (Congo) |
| Berbera (Somalia) | Lusaka (Zambia) |
| Blantyre (Malawi) | Malabo (Equatorial Guinea) |
| Brazzaville (Congo) | Maputo (Mozambique) |
| Brussels (Belgium) | Mekelle (Ethiopia) |
| Bujumbura (Burundi) | Mombasa (Kenya) |
| Cairo (Egypt) | Mumbai (India) |
| Cotonou (Benin) | Muscat (Oman) |
| Dar es Salaam (Tanzania) | Nairobi (Kenya) |
| Dakar (Senegal) | N'Djamena (Chad) |
| Dammam (Saudi Arabia) | Ndola (Zambia) |
| Dire Dawa (Ethiopia) | New Delhi (India) |
| Djibouti (Rep. of Djibouti) | Niamey (Niger) |
| Douala (Cameroon) | Ouagadougou (Burkina Faso) |
| Dubai (UAE) | Pointe Noire (Congo) |
| Entebbe (Uganda) | Paris (France) |
| Enugu (Nigeria) | Rio de Janeiro (Brazil) |
| Frankfurt (Germany) | Riyadh (Saudi Arabia) |
| Guangzhou (China) | Rome (Italy) |
| Harare (Zimbabwe) | Sao Paulo (Brazil) |
| Hangzhou (China) | Seoul (South Korea) |
| Hong Kong (China) | Singapore (Singapore) |
| Jeddah (Saudi Arabia) | Stockholm (Sweden) |
| Johannesburg (South Africa) | Tel Aviv (Israel) |
| Juba (Southern Sudan) | Toronto, Ontario (Canada) |
| Khartoum (Sudan) | Victoria (Seychelles) |
| Kigali (Rwanda) | Washington, D.C. (U.S.) |
| Kilimanjaro (Tanzania) | Zanzibar (Tanzania) |
| Kinshasa (D. R. of Congo) | |

Ethiopian
የኢትዮጵያ
THE NEW SPIRIT OF AFRICA

A STAR ALLIANCE MEMBER

"J'ai appris à gagner grâce à Ethiopian"

Visit us at www.ethiopianairlines.com or call us Tel: 00242-222810766

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

Alcatel-Lucent
Expert
Business Partner

GARDEZ UNE LONGUEUR D'AVANCE Avec les solutions Alcatel-Lucent



**COMMUNIQUEZ INTERACTIVEMENT
AVEC VOS CLIENTS / PARTENAIRES & COLLABORATEURS
PARTOUT DANS LE MONDE**

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

CONTACTEZ-NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com
www.ofis-reseaux-telecoms.com

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

BURKINA-FASO

La Cour africaine reconnaît le déni de justice du pays dans l'affaire Norbert Zongo

Près de 16 ans après les faits, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples reconnaît la responsabilité de l'État du Burkina-Faso dans le déni de justice des ayants droit des quatre hommes assassinés, souligne un communiqué rendu public le 15 avril par la Fédération internationale de défense des droits de l'homme (FIDH).

Dans son arrêt du 28 mars 2014, la Cour africaine signale que le Burkina-Faso «n'a pas agi avec la diligence due dans la recherche, la poursuite et le jugement des responsables des assassinats de Norbert Zongo et de ses trois compagnons [et a par voie de conséquence violé] les droits des requérants à ce que leur cause soit entendue par les juridictions nationales» (en violation des articles 7 et 1 de la Charte africaine).

Hormis cela, la Cour a considéré que les autorités de ce pays ont violé le droit à la liberté d'expres-

sion des journalistes (en violation de l'article 9 de la Charte africaine et 66.2 du traité révisé de la CE-DEAO), dans la mesure où sa «défaillance (...) dans la recherche et le jugement des assassins de Norbert Zongo a suscité des peurs et des inquiétudes dans les milieux des médias». En attendant certainement de se prononcer sur les demandes de réparation, la Cour a laissé trente jours aux deux parties pour lui soumettre leurs arguments sur la question.

Le président du MBDHP (Mouvement burkinabé des droits et de l'homme et des peuples), Chrysogone Zougmore, a souligné qu'il s'attendait que la Cour reconnaisse la responsabilité du Burkina-Faso dans cette affaire. «L'assassinat de Norbert Zongo reste un point sombre de notre histoire politique récente, et l'État, pour n'avoir pas fait preuve de la célérité nécessaire dans le traitement d'une affaire aussi symbolique, est responsable du déni de justice des fa-

milles des victimes, a-t-il déclaré. La Cour africaine vient de le lui rappeler. Il s'agit là d'une victoire d'étape pour les défenseurs des droits humains et démocrates du Burkina, qui depuis bientôt 16 ans, réclament vérité et justice pour Norbert Zongo et ses compagnons assassinés. L'arrêt de la Cour africaine constitue également une victoire de la justice régionale dans le combat en faveur de la lutte contre l'impunité.»

Pour sa part, Sheila Muwanga Nabachwa, vice-présidente de la FIDH, et point focal pour l'Afrique de l'Est de la Coalition pour la Cour africaine, a affirmé : «Les conclusions de la Cour dans l'affaire Norbert Zongo revêtent une importance particulière en ce qu'elles touchent à la question de l'effectivité de la justice nationale et à celle de la liberté d'expression des journalistes, deux problématiques qui dépassent les seules frontières du Burkina. Cet arrêt rappelle clairement la responsabilité

première qui revient aux États de garantir l'accès à la justice et de protéger les libertés fondamentales».

Pour Mabassa Fall, représentant de la FIDH auprès de l'Union africaine, «cet arrêt prouve, une fois de plus, que la Cour africaine constitue un moyen de recours essentiel pour les victimes de violations des droits humains qui n'obtiendraient pas justice devant leurs juridictions nationales, mais aussi que les ONG et les individus ont un rôle indéniable à jouer dans le renforcement de l'effectivité de la justice régionale». Alors que les autorités burkinabè ont indiqué devant la Cour africaine, que le délai de prescription du traitement de l'affaire Norbert Zongo, par les juridictions nationales, sera atteint au 31 août 2016, la FIDH et le MBDHP appellent de nouveau les autorités burkinabè à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour faire la lumière sur les circonstances de ces assassinats, établir les responsabilités et tra-

duire les auteurs en justice.

À titre de rappel, notons que le 13 décembre 1998, Norbert Zongo, journaliste d'investigation et directeur de l'hebdomadaire L'Indépendant, son jeune frère Ernest Zongo et ses collaborateurs Abdoulaye Nikiema et Blaise Ilboudo, étaient retrouvés calcinés dans une voiture qui les menait dans le sud du Burkina : des assassinats que les familles des victimes et le MBDHP lient aux enquêtes que menait Norbert Zongo concernant plusieurs scandales politiques, économiques et sociaux que connaissait le Burkina-Faso à cette époque, et à la suite desquelles le journaliste s'était plaint de menaces.

Face aux nombreuses failles de la procédure d'instruction au niveau de la justice burkinabè, les familles des victimes et le MBDHP avaient décidé de saisir la Cour africaine d'une plainte déposée en décembre 2011. Ce qui a conduit la juridiction continentale à rendre l'arrêt suscit.

Nestor N'Gampoula

L'Afrique en bref

Nigeria : plus de 100 écolières enlevées par Boko Haram à Borno

Les combattants du groupe islamiste Boko Haram ont attaqué lundi soir une école du nord-est du Nigeria. Une attaque au cours de laquelle plus de 100 jeunes filles ont été kidnappées. Les soldats déployés pour assurer la sécurité des écoliers n'ont rien pu faire.

Libye : l'ambassadeur de Jordanie enlevé à Tripoli

L'ambassadeur de Jordanie en Libye, Fawaz Al-Itan, a été enlevé le 15 avril à Tripoli par des inconnus, a indiqué le porte-parole du ministère libyen des Affaires étrangères, Saïd Lassoued. Une information confirmée par une source de la Sécurité libyenne, qui a précisé que le chauffeur du diplomate avait été blessé par balle dans l'attaque.

Afrique du Sud : le gouvernement promet des élections pacifiques

À trois semaines des élections générales, le gouvernement sud-africain a assuré lundi que toutes les dispositions avaient été prises pour assurer des élections pacifiques, sûres, libres et justes. «Nous souhaitons maintenant appliquer certaines des mesures prises par le gouvernement pour s'assurer que les processus électoraux et le scrutin se déroulent pacifiquement et sans heurts», a déclaré le ministre de la Police Nathi Mthethwa à Pretoria. L'Afrique du Sud va organiser des élections générales le 7 mai, les cinquièmes depuis la fin de l'apartheid. Des violences ont éclaté entre les partisans et les opposants du parti au pouvoir, le Congrès national africain (ANC), à l'approche des élections, ce qui fait craindre des perturbations lors du scrutin.

Togo : 47 morts et 16 blessés graves dans un accident de la circulation

La collision d'un autocar de 56 places avec un camion-remorque a fait, selon un bilan provisoire, 47 morts et 16 blessés graves lundi soir à Atakpamé, ville située dans la région des Plateaux, à près de 160 km au nord de Lomé. L'accident est survenu vers 23 heures, heure locale, à l'entrée sud d'Atakpamé lorsque l'autocar, qui allait vers le nord, est entré en collision, «suite au dépassement défectueux d'un minibus», avec le camion-remorque venant en sens inverse, a précisé un communiqué du gouvernement. Le bilan provisoire fait état de 47 morts, dont 45 passagers de l'autocar (parmi lesquels 15 Burkinabés et un Nigérian) et deux occupants du camion-remorque. Parmi les 16 blessés graves, 4 se trouvaient dans le minibus. C'est le troisième accident grave depuis le début de l'année 2014 sur la nationale n°1, qui traverse le Togo dans le sens longitudinal et relie la capitale togolaise à la frontière nord du pays avec le Burkina Faso.

Tiras Andang

ÉLECTIONS EN GUINÉE-BISSAU

Les observateurs internationaux saluent la bonne tenue du scrutin

Les observateurs internationaux ont salué chaleureusement la bonne tenue des élections législatives et présidentielles qui se sont déroulées dimanche en Guinée-Bissau.

«Le vote de ce dimanche a été libre, juste et transparent, malgré des irrégularités mineures enregistrées», a déclaré le chef de la mission d'observation électorale de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) Amos Sawyer. Amos Sawyer, qui était le président du gouvernement de l'unité nationale du Liberia (1990-1994), a en conséquence demandé la levée des sanctions imposées par les partenaires internationaux à la Guinée-Bissau depuis le coup d'État du 12 avril 2012. De son côté, le président de la Commission de la CE-DEAO, Désiré Kadré Ouedraogo, a insisté sur la nécessité de promouvoir la réconciliation nationale dans le pays.

«Quel que soit le résultat, un gouvernement inclusif en mesure d'assurer la réconciliation et la stabilisation effective du pays, est nécessaire», a-t-il déclaré, exhortant les donateurs internationaux à débloquer des fonds nécessaires pour aider les nouvelles autorités issues de ces élections.

La mission d'observation électorale de l'Union européenne (UE) a refusé de parler de la fin des sanctions imposées à la Guinée-Bissau par ses partenaires internationaux.

«La question des sanctions est une question politique, nous sommes juste la mission d'observation électorale», a expliqué le chef de la mission, Krzysztof Lisek.

Pour sa part, la mission d'observation électorale de l'Union africaine (UA) a noté quelques irrégularités, mais a déclaré qu'elles ne mettraient pas en cause la sincérité de l'élection. Selon Joaquim Chissano, chef de cette mission, les recommandations finales de l'UA seront connues en temps utile.

«Nous devons redoubler d'efforts pour conclure le processus électoral», a-t-il souligné.

Du point de vue de Joaquim Chissano, ancien président du Mozambique, ces élections générales sont une étape importante pour mettre fin à des années d'instabilité et de violence en Guinée-Bissau.

Au total, 612 observateurs internationaux ont suivi le vote de plus de 775.000 électeurs à l'échelle nationale.

Xinhua

NUMÉRIQUE AU SUD

Vers la renaissance du patrimoine audiovisuel africain

Le projet «Capital numérique» vient d'être lancé sur une durée de trois ans et pour un montant de 685.000 euros. Ce projet est mis en œuvre avec la contribution financière de l'Union européenne (UE) et le concours du groupe des États ACP.

Ce projet comporte trois volets, notamment la remise en circulation de certaines d'œuvres numérisées par la bibliothèque nationale de France. Il s'agit de films et de séries télévisées soutenus par le Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud depuis vingt-cinq ans qui pourront, dans le cadre du projet, connaître une nouvelle diffusion, et au portail de vidéos à la demande Africafilms tv. Le deuxième volet est la mise en place d'un cadre juridique propice à la sauvegarde du patrimoine audiovisuel. Ce projet vise à permettre un soutien de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uémoa) qui a entrepris d'harmoniser les législations sur le droit d'auteur dans ses huit pays membres et de faire adopter une directive instaurant le dépôt légal

audiovisuel. Le chantier législatif sera mené avec le concours d'experts de l'Institut national de l'audiovisuel français.

Le troisième volet concerne la valorisation des archives des télévisions nationales, de dix-neuf pays d'Afrique subsaharienne et d'Haïti. Grâce au projet «Capital numérique», c'est une mise en réseau des fonds d'archives de ces télévisions qui verra le jour à travers un nouvel outil baptisé «Archibald» élaboré par l'Institut national de l'audiovisuel français (INA) et mis en place par le Conseil international radio télévision d'expression française (Cirtef). Les possibilités d'échanges ainsi créées permettront la production de nouveaux programmes à base d'archives. Ce sera le cas de la série «Flashback» qui évoquera quotidiennement une page de l'histoire politique, économique, sociale, culturelle ou sportive de l'Afrique subsaharienne. Cette série servira de banc d'essai à des productions de documentaires qui donneront lieu à des formations de journalistes et de réalisateurs ainsi qu'à des ateliers d'écriture encadrés par l'INA et le Cirtef.

Noël Ndong



Pointe-noire Paris

6 rotations par semaine

3 vols directs

Mardi, Vendredi et Dimanche

3 vols via Brazzaville

Lundi, Mercredi et Vendredi

 **ECAir**
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com + 242 065 09 05 09 (Congo)
relationclients@flyecair.com + 33 1 78 77 78 77 (France)



THURAYA ET AIRTEL AFRICA ENTRENT EN PARTENARIAT POUR APPORTER UNE CONNECTIVITE MOBILE PAR SATELLITE À 17 PAYS EN AFRIQUE

- Un partenariat unique pour étendre la connectivité mobile et aider à réduire la division numérique en Afrique.
- Les réseaux de distribution de airtel Africa offriront une gamme complète des produits satellite Thuraya y compris SatSleeve, les téléphones satellites XT ainsi que des terminaux mobiles par satellite à large bande.

Le 31 Mars 2014 à Nairobi au Kenya, la société Thuraya Télécommunications Company, un des opérateurs mobiles pionniers en matière de services de téléphonie mobile par satellite, et Bharti airtel International BV, ont annoncé avoir conclu un partenariat afin d'offrir aux clients de **airtel Africa** des produits et des services mobiles par satellite dans 17 pays africains. Les clients de **airtel Africa** bénéficieront grâce à ce partenariat d'une connectivité vocale et à large bande par l'intermédiaire du réseau des satellites Thuraya dans les régions les plus isolées du continent.

À partir du mois de Mai, **airtel Africa** commercialisera ses produits et ses forfaits à travers ces réseaux de distribution et par l'intermédiaire de l'équipe du compte « Entreprise ».

L'extension des réseaux mobiles dans les régions éloignées ou rurales présente à la fois des obstacles géographiques et des défis d'affaires pour relier les gens en Afrique. Le réseau satellite de Thuraya contribue à combler la division numérique en fournissant un moyen immédiat et rentable pour airtel Africa afin d'étendre sa couverture, tout en générant de nouvelles sources de revenus et en fournissant une connectivité essentielle. Le service mobile par satellite de Thuraya peut répondre aux besoins téléphoniques et de données de communication des utilisateurs d'Airtel Africa dans les secteurs de l'exploitation minière, l'énergie, les médias, le gouvernement et les ONG humanitaires.

Samer Halawi, PDG de Thuraya a déclaré : « *Le partenariat de Thuraya avec airtel Africa est un développement très positif qui contribue à réduire la division numérique en Afrique. Nous sommes conscients de l'impact énorme que peut avoir l'accès à des communications fiables sur la vie des gens. Le réseau robuste des satellites Thuraya permettra à airtel Africa de fournir à ses clients, consommateurs et entreprises, des services téléphoniques et de données fiables de haute qualité. Thuraya est bien positionné pour soutenir des opérateurs mobiles comme airtel Africa qui cherchent à étendre leur réseau et services avec des solutions par satellites* ».

Pour sa part, **Christian de Faria**, PDG de **airtel Africa** a affirmé qu'« *Offrir une connexion solide dans de nombreuses régions isolées de l'Afrique représente un défi. Ce partenariat nous permet d'étendre notre couverture et nos services pour les entreprises et les consommateurs qui vivent ou travaillent dans des régions très isolées.*

Les services par satellite de Thuraya seront combinés avec des appels téléphoniques de haute qualité et de l'accès au large débit auxquels nos clients sont habitués dans nos centres urbains ».

A PROPOS DE BHARTI AIRTEL


Bharti airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des quatre plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde en termes du nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés : notamment des services mobiles 2G et 3G, des lignes fixes, du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, et des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G, ainsi que le commerce mobile. Bharti Airtel comptait plus de 289 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés à la fin du mois de janvier 2014. Pour en savoir plus, consultez le site www.airtel.com.

Pour de plus amples informations, contacter :

Shereen Hanafi
Director of Communications, Thuraya
Tel: + 971-4-4488-888
Email: corporatecomms@thuraya.com



Michael Okwiri
Vice President of Communications & PR, **airtel Africa**
Email: Michael.Okwiri@afrika.airtel.com

 www.facebook.com/airtelcongo

Tous les jours

pour **300** FCFA | **6** min
100 sms
20 Mb

unis
par les meilleurs
forfaits

Ocean CONGO



Na semaine ! loba na yo
Na ba bonus SMS + Internet

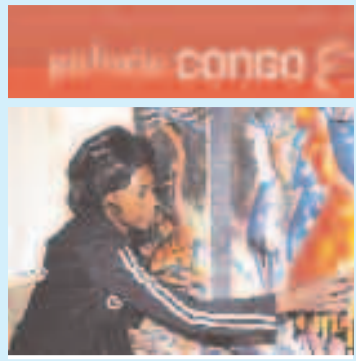


airtel

Le réseau qui nous unit

Forfaits en F CFA	minutes	SMS	Mb	Souscription
300	6	100	20	*122*6#
600	15	200	50	*122*7#
1000	20	500	100	*122*8#

Pour plus d'infos, appelle le 141.



ANNONCE

Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 14 avril au 14 juin 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances**.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
 ASSURANCE MALADIE
 ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE INCENDIE
 ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
 ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
 Protégez votre entreprise dès maintenant!

AMC Telecom
VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à **123.000 FCFA**

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo
 Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com
 Web : www.amc-telecom.com

TerraTech
 le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

Acer Aspire E1-570

Acer Celeron (Rouge et Gris)

Acer Aspire V5-131

Spécificités
 * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
 * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
 * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
 * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
 * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Spécificités
 * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
 * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
 * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Spécificités
 * Intel Celeron
 * Système d'exploitation Windows 7
 * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
 * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
 * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Prix : **265.000** TTC

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

DJOSON PHILOSOPHE THE WINNER & L'ORCHESTRE SUPER NKOLO MBOKA EN CONCERT
 Ce Samedi 19 Avril 2014 A 19H00 AU VENDOME VILLAGE
 123 Rue Matsiana Nzoulou Batignole quartier Bopaka
 PAF: 2.500Fr + consommation

option KOUD Express

unissons-nous pour les enfants



Avis de vacance de poste TA/CBRA/CSD/2014/001 Extension du délai de dépôt des candidatures

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter
Un(e) Spécialiste en Nutrition

Sous la supervision du Chef de la section Survie et Développement du Jeune Enfant, le/la spécialiste en Nutrition sera responsable de la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme de nutrition et des projets connexes spécifiques au sein d'un programme national ou sectoriel
Le/la candidat(e) sélectionné(e) aura à opérer de façon autonome avec une supervision minimale.

Profil requis pour le poste

- Nationalité Congolaise (RC).
- Master en Santé Publique et Nutrition, Sciences de la Santé, Santé de la Famille et de la Nutrition, Epidémiologie Nutritionnelle, Santé et Promotion de la Nutrition et de Prévention des Maladies. Une formation en genre et en programmes de nutrition favorisant l'égalité des sexes serait un atout.
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine de la nutrition et en matière de gestion de la réponse à l'urgence. Une (1) année d'expérience dans le système des Nations Unies serait un atout.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit.

Conditions de service

- Contrat TEMPORAIRE de six (6) mois renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.
 - Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
 - Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.
- Dépôt de Candidatures étendu jusqu'au 17 avril à 17 heures.
Les candidatures reçues précédemment seront dument considérées.
Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

NÉCROLOGIE

Stanislas Okassou, Mathieu Ossalé Keké et la famille Okoko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur cousine et fille Jordanie Paola Okoko survenu le 13 avril 2014 au CHUB.



La veillée se tient au domicile familial, 66, rue Tchitondi à Talangaï, derrière l'église Kimbanguiste.
La date des obsèques vous sera communiquée par voie de presse.

La famille

Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, la veuve Bongo, née Essama Bora Henriette et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, la disparition tragique le 8 avril à Brazzaville, de leur petit frère et fils, Bongo Gockard «Gogo».



La veillée mortuaire se tient au n° 1 de la rue Ngonny, à Talangaï, arrêt de bus PSP Kibeliba.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Jean Bruno Obellet Ndokagna agent des Dépêches de Brazzaville, Martin Ohandzi, Staline Opendza, Nadège Opendza, sergent Akiessé Koumou, sergent Akiessé Kermy ont le regret d'informer aux amis et connaissances la mort de leur sœur, tante et mère Suzanne Ohandzi Bouya décès survenu le 13 avril à Brazzaville. La veillée se tient au n° 06 de la rue Kondamba bis Mpila (Rond point Edith Lucie Bongo).



La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

APPEL À CANDIDATURE

La société BOURBON OFFSHORE SURF -CONGO lance un appel à candidature aux marins expérimentés désireux de poursuivre leur formation professionnelle en reprenant les cours pour devenir pilote capitaine 500UMS.

Les conditions minimum pour présenter les dossiers sont :

- Etre de nationalité congolaise
- Avoir 36 mois minimum de navigation effectif au pont
- Avoir un niveau lycée 2nd minimum
- Avoir plus de 22 ans et moins de 40 ans
- Réussir les épreuves de sélections : français (dictée + expressions écrites)/ une épreuve de logique/une épreuve de mathématiques /une épreuve de physique.

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- Une lettre de motivation
- Un CV
- Un acte d'état civil
- Un Casier judiciaire
- Une copie de la carte d'identité
- Une copie du dernier diplôme/certificat de scolarité/ attestation de niveau
- Quatre photos d'identité
- Une copie du certificat médical en cours de validité
- Une copie du passeport en cours de validité

Les dossiers doivent être transmis complet et sous enveloppe scellée à l'attention de la Direction des Ressources Humaines à BOURBON OFFSHORE SURF CONGO sis au 30 Rue Georges DUMOND ; B.P 107 ; Pointe Noire /REPUBLIQUE du CONGO. Tout dossier incomplet sera rejeté.

N.B : nous vous informons que toutes les copies des titres présentées feront l'objet d'un contrôle, Certificat conforme à l'original.

A l'issue de la formation et sous réserve de son succès BOURBON OFFSHORE SURF CONGO peut vous offrir un emploi.

Date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30/04/2014

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

Intitulé du marché : Réhabilitation des postes de transfusion sanguine (PTS).

Référence :

Le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), envisage d'attribuer des marchés de travaux pour les réhabilitations des postes de transfusion sanguine (pour le renforcement des postes).

Il s'agit de :

- Les postes de transfusion sanguine de Tié-Tié/Loandjili ;
- Les postes de transfusion sanguine de Sibiti/Zanaga/Dolisie;
- Le poste de transfusion sanguine d'Owando.

Le dossier d'appel d'offres national peut être consulté à l'adresse suivante : CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE, DIRECTION GENERALE, CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS, BP. 462, Cité Louis Pasteur Brazzaville, Tél. (242) 06 629 91 90 / 06 987 10 27

La date limite de remise des offres est fixée
au 18 avril 2014 à 14 h00

**Fait à Brazzaville, le
La Directrice Générale
Personne Responsable des Marchés Publics**

Dr Amélia BOKILO-DZIA

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

République tchèque : 24^e journée, 1^{re} division
 En déplacement chez le Bohemians 1905, avant-dernier, Teplice et Franci Litsingi s'inclinent 1-3 et sont désormais relégués à 4 points du podium. Sans Dzon Delarge, convalescent, le Slovan Liberec s'incline à Pribram (1-3).
 Suisse : 29^e journée, 1^{re} division
 Igor Nganga et Aarau sont défaits sur le terrain de Thoune (0-2). Aarau conserve 7 points d'avance sur Sion et 14 sur Lausanne.
 Turquie : 34^e journée, 2^e division
 Sans Lys Mouithys, absent du groupe, Ankaraspor fait match nul 1-1 à Adanaspor. Et est désormais 4^e avec 9 points de retard sur le leader, le BB Istanbul.

Camille Delourme

COUPE DE LA LIGUE DE HANDBALL

Étoile du Congo met Patronage en déroute

Les stelliennes ont laminé leur adversaire 37 à 15 dans une rencontre comptant pour la quatrième journée de la compétition qui se dispute à Brazzaville depuis une semaine.

Le 15 avril au stade Alphonse-Massembat-Débat, les dames d'Étoile du Congo se sont imposées sans trop de difficultés face à celles de Patronage. Le match a été à sens unique. La pression des Stelliennes était grande et Patronage n'a pas pu contenir leur domination. La digue défensive a cédé. Le compteur n'a cessé de tourner en faveur d'Étoile du Congo qui l'a finalement emporté 37 à 15, soit un écart de 22 buts. Les Stelliennes signaient ainsi leur troisième victoire en quatre matchs après leur défaite face à Abo-Sport (23-27). Alors que Patronage n'a enregistré que des défaites jusque-là.

Abo-Sport, par ailleurs, poursuit son parcours sans faute dans la compétition. L'équipe n'a pas encore connu de défaites. Elle a remporté son premier match face à Patronage 36 à 17 avant de renverser Cara 24 à 18 et Inter club 27 à 26. Asel aussi a courbé l'échine devant Abo-Sport 20 à 26. L'équipe, qui ne fait que multiplier les victoires, tient donc les rênes de la compétition.



Une offensive de l'Étoile du Congo Crédit Adiac

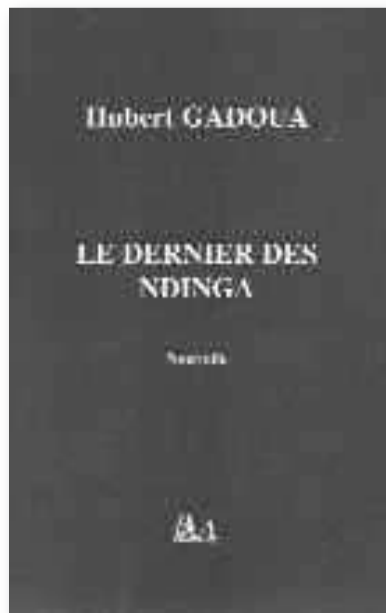
Asel, bien que battue par Abo et par Étoile, ne démerite pas pour autant. La formation est parvenue à écraser de fort belle manière Patronage (41 à 21) et Inter club (29 à 25). Cette dernière, parmi les équipes favorites de la compétition, n'a remporté que deux matchs : d'abord face à Cara (28 à 19) ensuite devant Patronage (46 à 17). Cara, quant à lui, a essuyé trois défaites en trois

matchs. Chez les hommes, deux rencontres seulement ont eu lieu lors de ces quatre premières journées. Étoile du Congo a pris le dessus sur AVR 34 à 22 à l'ouverture du tournoi et Inter club a laminé la même équipe (51 à 24). La cinquième journée débutera le 19 avril. Les dames ne disputeront que deux matchs : Étoile-ASB et

Cara-Patronage. Les douze autres seront l'affaire des hommes. Ainsi, le 20, Inter club en découvrira avec Diables noirs alors que ASB sera face à AVR. Le 22, Étoile du Congo sera face aux Noir-et-Jaune avant que ceux-ci ne rencontrent AVR et qu'Étoile ne se mesure à Inter lors de la sixième journée prévue le 25 avril.

Rominique Nerplat Makaya

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



NORD-KIVU

Les circonstances du décès du chef rebelle « Morgan » font jaser

Les ONG de défense des droits humains s'interrogent sur les conditions et les circonstances de la mort de ce chef rebelle alors qu'il était censé être placé sous escorte des Fardc après sa reddition et celle de ses hommes.

La chronique politique de ces dernières heures reste encore marquée par le décès, le 14 avril, du chef milicien des Mai-Mai Simba Paul Sadala, alias Morgan. Son décès est intervenu quarante-huit heures après sa reddition avec une quarantaine de ses hommes au village de Badengaido dans le district de l'Ituri (Province Orientale). Son transfert à Bunia avec tous ses hommes n'a hélas pu se réaliser comme l'avaient espéré les autorités congolaises. Plusieurs scénarii sont aujourd'hui mis au devant pour décrire les conditions dans lesquelles ce chef rebelle a trouvé la mort. La version officielle atteste que l'intéressé aurait succombé de ses blessures suite à une hémorragie fatale dans la foulée des affrontements survenus entre ses hommes et les éléments des Fardc chargés de le conduire à Bunia, chef-lieu du district de l'Ituri. Il ressort que le chef milicien s'est curieusement rétracté en dernière minute, posant des préalables dont son élé-



Un helicoptere de la Monusco

vation au grade de général. Une version soutenue également par le commandant des opérations des Fardc en Ituri, le général Fal Sikabwe, qui note que le refus de Morgan d'obtempérer à l'ordre de son transfert a donné lieu à une vive altercation entre les forces loyalistes venues l'escorter et ses miliciens qui, les premiers, ont ouvert le feu. Il s'en est suivi un échange de tirs entre les deux parties au terme duquel le chef milicien a été blessé aux deux jambes. De cette version gouvernementale, il en résulte plusieurs interrogations pour lesquelles la so-

ciété civile du Nord-Kivu attend des réponses claires notamment sur les conditions de reddition du chef rebelle. « *Quand il s'est rendu, ça signifie qu'il l'a fait volontairement et qu'il a été accueilli par les Fardc. Ça nous inquiète dans la mesure où quelqu'un qui a déposé les armes et qui se serait rendu se retrouve encore être attaqué, cela s'apparente à un crime de guerre qui est condamné par les Conventions de Genève* », a laissé entendre Dismas Kitenge, président de l'ONG Lotus et vice-président de la FIDH. Là-dessus, le lieutenant-

colonel Jean-Claude Kifwa, porte-parole provincial de l'armée, a fait observer que les hommes de Morgan avaient pu conserver leurs armes après leur reddition. « *C'était une question de les rassurer parce qu'ils pouvaient des préalables. En fait, c'était un piège, une simulation* », a-t-il commenté. Des explications qui sont loin de convaincre les associations civiles du Nord-Kivu qui craignent que cet épisode macabre ne puisse « *porter un coup dur au processus de désarmement, de mobilisation et de reddition des autres groupes armés qui risquent d'avoir peur de se rendre, en disant qu'en se rendant ils peuvent être tués* ». D'où leur demande pour l'ouverture d'une enquête indépendante qui pourrait élucider toutes les circonstances, à la fois de la reddition et du décès du chef rebelle.

Assassinat prémédité ?

D'autres personnes à l'instar de l'élue de Mambassa, Joseph Ndiya restent convaincues de la thèse d'assassinat. Ce député estime qu'à travers ses accointances avec certains membres du haut commandement de la région militaire des Fardc à Kisangani de qui il recevait un appui en armes et munitions en échange d'or, Mor-

gan devenait gênant. « *Il avait aussi le soutien de beaucoup de réseaux mafieux qui étaient impliqués dans l'exploitation de matières premières, qui ont accès aux ressources et entretiennent les seigneurs de la guerre* », rapporte Dismas Kitenge.

Au niveau du gouvernement, l'on regrette amèrement cette fin tragique de Morgan mort avant d'être entendu par la justice pour ses forfaits. Le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, déclare faire confiance en la justice de son pays et demande à quiconque détiendrait des éléments susceptibles d'orienter les enquêtes en cours de les mettre à la disposition de la justice. « *S'il y a des soupçons qui pèsent sur tel ou tel officier, il faut donner de la consistance à ces soupçons. Il faut les articuler devant la justice militaire qui enquête depuis hier sur les circonstances de la mort de Morgan* », a-t-il déclaré. Pour rappel, la milice de Paul Sadala est accusée de plusieurs exactions contre la population civile dans le territoire de Mambassa (Province Orientale) où elle aurait tué soixante-deux personnes et violé vingt-quatre femmes à Mambassa entre 2010 et 2013.

Alain Diasso

VIE ASSOCIATIVE

Sortie officielle de l'ARGT

Le président Kuyakana appelle, à cette occasion, à l'unité des fils et filles de cette entité pour le développement de leur terroir.

Les ressortissants du groupement de Tsakala, dans le secteur de Kolokoso, province du Bandundu, habitant la ville-province de Kinshasa, ont célébré, le 12 avril, dans la commune de Masina, la sortie officielle de leur regroupement, à savoir l'Association des ressortissants du groupement Tsakala (ARGT).

Dans les discours, le représentant du maire de Masina, Jean-Marie Angembe Engule, a félicité les ressortissants du groupement Tsakala pour la création de l'ARGT, qui les réunit et les aide à se sentir solidaires les uns des autres. Ce qui était également une occasion pour lui d'insister sur l'unité et la cohésion de ce peuple. « *Plus vous serez unis, plus vous serez capables de penser aux actions de développement de votre groupement* », a-t-il souligné. L'inspecteur chef de service, Jean-Marie Angembe, a rendu hommage au comité directeur conduit par le président Donatien Kuyakana, pour avoir réussi à sonner le rappel de troupes, alors qu'il a

tenu quatre ans dans l'incognito. Le président du comité directeur, Donatien Kuyakana, a également lancé ce même appel à l'unité des ressortissants du groupement Tsakala.

Après un bref aperçu sur l'histoire du groupement Tsakala, qui a été fondé en 1933, Donatien Kuyakana a précisé que ce groupement est peuplé des Hungana, de Mbala et de Ngongo. Il a qualifié de positif le bilan de sa gestion et a annoncé que l'ARGT dispose dans ses comptes de plus de mille dollars, qui sont logés en banque. Cette enveloppe, a-t-il précisé, provient des cotisations des membres. Le président Kuyakana dit avoir le regard tourné vers l'avant, en soulignant des projets destinés à développer ce groupement et à le désenclaver pour profiter de sa position centrale dans le secteur de Kolokoso.

Des perspectives d'avenir

Pour résoudre le problème de l'insuffisance alimentaire au village et à Kinshasa, Donatien Kuyakana a relevé les intentions de son association de lancer, dans les prochains jours, des projets de culture de maïs et de

manioc avec des boutures améliorées, de l'arachide ainsi que du Niébé communément appelé « Mbuengi ». D'autres projets ont trait à l'élevage de gros et petits bétails, à la pisciculture et au reboisement des forêts. La réalisation de tous ces projets commence, selon le président de l'ARGT, de la construction d'un bureau au chef-lieu du groupement, qui va servir de siège social, ainsi que de l'installation, dans chaque village, d'une antenne qui va fonctionner conformément aux textes qui régissent cette association.

À en croire le président Donatien Kuyakana, l'ARGT ne disposant pas de moyens suffisants pour réaliser des projets retenus, ces réalisations ne pourront être soutenues que par la contribution des filles et fils du groupement.

Le sénateur Louis-Martin Mwanza Mawete, élu du Kwango, qui était parmi les personnalités présentes a indiqué qu'il ne s'était pas trompé en se joignant aux membres de l'ARGT parce que cette rencontre lui a permis d'enrichir sa connaissance sur le pays et ses peuples. Il a félicité les filles et fils de Tsakala pour avoir



Le président d'ARGT, Donatien Kuyakana, prêchant l'unité de ses frères et sœurs créé cette mutuelle « *qui est un signe d'amour fraternel qui aidera à résoudre des problèmes qui se posent à leur groupement* ».

Tous les présidents des comités directeurs des autres associations des ressortissants des groupements frères de Tsakala, du secteur Kolokoso, ont pris la parole à tour de rôle pour insister sur l'esprit d'unité qui devra animer l'ARGT. Ils ont indiqué que cet esprit doit être ravivé pour le bien de Tsakala.

Le président de l'Association sociale

de Kolokoso (ASKO), Nzembula, a lancé un appel à l'ARGT et aux dix autres associations de se regrouper, en adhérant à l'ASKO, pour plus de force. « *Les choses deviendront plus faciles car, tous, on parlera d'une même voix pour le développement du secteur Kolokoso* », a-t-il insisté. Plusieurs notables originaires du secteur de Kolokoso présents à la manifestation ont constitué la crème sur laquelle l'ARGT s'est appuyée pour sa sortie officielle.

Lucien Dianzenza

SÉCURITÉ SOCIALE

Des recommandations pour améliorer la gouvernance et le rendement de l'INSS

Les exhortations ressortent des travaux de la session d'évaluation de la gestion des Centres de gestion de cette institution, au second semestre 2013.

Les participants aux assises de la session d'évaluation de la gestion au second semestre 2013 des Centres de gestion de l'Institut national de sécurité sociale (INSS), tenues du 8 au 14 avril, à Kinshasa, ont fait plusieurs recommandations à la direction générale de cette institution, en vue de sa bonne marche.

Parmi ces requêtes il y a notamment la mise à jour de l'instruction relative à la procédure du gage des employeurs au fichier et sa mise à la disposition des centres de gestion. Les participants à ces travaux ont également exigé des centres de gestion de disposer d'un fichier national employeur plus fiable au 30 septembre 2014 et d'instaurer un mécanisme de contrôle trimestriel de ces fichiers ainsi que les fiches cotisant pour s'assurer de leur bonne tenue.

Ces assises ont aussi recommandé l'affectation d'une exper-



Siège de l'INSS sur le Boulevard du 30 Juin à Kinshasa

tise au service courrier capable de porter une appréciation sur un dossier des prestataires reçu en vue de réduire les dossiers en souffrance et d'outiller davantage les préposés sociaux et recourir au recouvrement forcé pour tous les employeurs récalcitrants en vue d'améliorer le taux de recouvrement des arriérés.

Les autres recommandations ont consisté au renforcement

des capacités des contrôleurs, des décompteurs et des agents, pour améliorer la gestion, ainsi que la permutation de tous les responsables, les chefs des centres ayant accompli au moins quatre ans à leurs postes. Mais également, le désengorgement de la direction provinciale de Kisangani en personnel pour un déploiement dans les centres des provinces.

Un effort de gouvernance

À la clôture de ces travaux, le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale, Modeste Bahati Lukwebo, a salué les résultats de ces travaux nonobstant quelques faiblesses constatées dans la gestion technique. Il a, par ailleurs, reconnu les efforts de la Direction générale de l'INSS, pour asseoir davantage une gouvernance transparente dans la gestion de cette régie.

Le ministre Bahati a exhorté la Direction générale de l'INSS, conduite par Agnès Mwad Katang, au respect strict des grandes lignes inscrites dans le contrat programme, en y insérant les recommandations de ces travaux, notamment la réhabilitation des immeubles de l'INSS ainsi que le respect de la politique de la mise à la retraite.

Le directeur général de l'INSS, Agnès Mwad Katang, a noté l'accroissement de la production et des recettes par rapport à l'objectif budgétaire fixé ainsi que la réalisation des encours et celle des arriérés sur l'objectif budgétaire. Ce qui correspond au diagnostic établi à l'issue de l'analyse de différents paramètres.

Pour Agnès Mwad, en effet, grâce à ces performances enregistrées en 2013, la Direction générale de l'INSS a réalisé certaines actions inscrites au budget dont les principales consistaient notamment au paiement des prestataires sociales à terme échu sur toute l'étendue du territoire national et à l'amélioration des réserves de sécurité sociales sous forme des placements bancaires.

Lucien Dianzenza

CCIF

Une semaine d'échanges franco-congolais à Kinshasa

Les activités se dérouleront du 26 au 31 mai dans la ville capitale, selon le secrétaire générale de la Chambre de commerce et d'industrie franco-congolaise (CCIF), Alain Kaninda.

À travers le forum annoncé en marge d'une « Journée portes ouvertes » pour la découverte de l'organisation mise en place, il faut le souligner, pour développer le commerce entre la France et la RDC, l'objectif recherché est d'arriver à dresser un véritable état des lieux de ce que l'Hexagone fait concrètement en RDC. Il s'agit également d'un cadre approprié pour des échanges et des contacts entre la CCIF et les autres associations actives en RDC. « On peut leur offrir l'opportunité d'être accompagnées », a renchéri Alain Kaninda.

Au total, le CCIF compte une centaine d'entreprises membres dans plusieurs domaines d'activités, parmi lesquels les secteurs des bâtiments et travaux publics, des brasseries et agroalimentaires, de la distribution et commerce, des industries, des mines, de l'énergie et hydrocarbures, des services et des télécommunications. D'ailleurs, toutes ces entreprises membres sont actuellement connues et désormais répertoriées dans un annuaire. En effet, la CCIF a présenté officiellement l'Annuaire 2014, la deuxième édition du genre comportant plus de 200 pages illustrées. À travers cet ouvrage, l'idée est d'arriver à proposer un document de référence capable de faciliter la recherche des partenaires crédibles pour travailler en toute confiance. Une telle initiative permet aussi à n'en point douter de mieux positionner les entreprises membres de la CCIF dans le marché congolais.

Laurent Essolomwa

Déclaration de perte du certificat d'enregistrement

Je soussignée Ndala Kalela Henriette, liquidatrice de la succession Ndala Mayala Jean, déclare avoir perdu le certificat d'enregistrement volume A245 folio 46 parcelle numéro 765 du plan cadastral de la Commune de Kinshasa à Kinshasa.

Je sollicite le remplacement de ce certificat d'enregistrement et déclare rester seule responsable des conséquences dommageables que la délivrance du nouveau certificat d'enregistrement pourrait avoir vis-à-vis des tiers.

Fait à Kinshasa, le 10/03/2014

Ndala Kalela Henriette

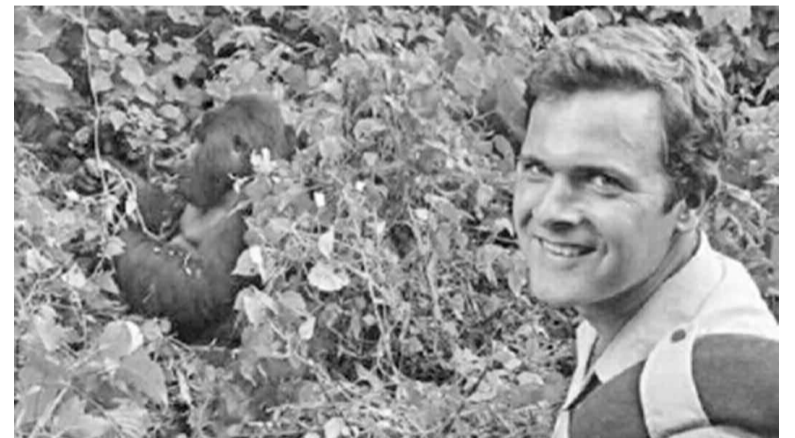
PARC DE VIRUNGA

Emmanuel de Mérode échappe à un attentat

Le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, a souhaité prompt rétablissement à son compatriote et souligné que Bruxelles allait suivre l'enquête de près.

Emmanuel de Mérode, le directeur du parc des Virunga, a failli trépasser le 15 avril à la suite d'une embuscade tendue contre son véhicule par des hommes armés non autrement identifiés sur la route de Mwaro, à environ 28 km au nord de Goma. Le sujet belge qui était seul au volant de sa jeep sans escorte regagnait Rumangabo, la grande base de l'Institut congolais de conservation de la nature (ICCN) du Nord-Kivu. D'après des sources médicales, il aurait été atteint par balle à l'abdomen et au thorax, et sa vie serait hors danger après une intervention chirurgicale efficace. « Il a été opéré et se trouve toujours en soins intensifs », avait déclaré un corps médical de l'hôpital Heal Africa de Goma où la victime avait été transportée peu après son infortune. « Il est lucide, il parle et a remercié les Fardc pour l'avoir secouru ainsi que les médecins qui l'ont sauvé », a pour sa part déclaré le gouverneur du Nord-Kivu qui lui a rendu visite au lendemain du fâcheux incident.

En attendant son éventuelle évacuation pour la Belgique, Emmanuel de Mérode manifesterait des signes de vitalité qui forcent l'espoir quant à sa guérison complète,



Emmanuel de Mérode

révèlent plusieurs sources. Les circonstances de cet attentat sont encore loin d'être élucidées. Tout ce que l'on sait, c'est qu'après leur forfait, les criminels se sont volatilisés dans la nature, convaincus d'avoir abattu leur proie. Tous les effets du directeur du parc ont été retrouvés sur le lieu du drame, notamment son téléphone portable. C'est grâce à un commandant des Fardc que le belge a été vite acheminé à Goma pour sa prise en charge. Apprenant la nouvelle, le ministre belge des affaires étrangères, Didier Reynders, a souhaité prompt rétablissement à son compatriote et souligné que Bruxelles allait suivre l'enquête de près. Dans la société civile congolaise, des voix s'élèvent pour réclamer l'ouverture immédiate d'une enquête afin d'éclairer ce qu'elle qualifie « d'acte barbare ». Ce à quoi le gouvernement s'attelle d'ores et déjà.

Les associations et syndicats du Nord-Kivu entrevoient la piste d'une attaque ciblée au regard de l'obstination du directeur du parc à empêcher la firme britannique Socco international d'exploiter le pétrole dans le bloc 5 du parc national des Virunga. Et curieusement, cet incident intervient au moment où Emmanuel de Mérode vient de rendre un rapport compromettant sur Soco international plus que jamais déterminée à mener des prospections dans les limites du plus ancien parc d'Afrique. Pour de nombreux observateurs, le coup pourrait venir de cette firme britannique mais aussi des braconniers et autres groupes armés qui vivent du commerce du charbon de bois et contribuent à la déforestation du parc. Créé en 1925, le parc des Virunga est classé au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1979.

Alain Diasso

SANTÉ

Semaine africaine de vaccination

Prévue du 21 au 27 avril, la semaine africaine de vaccination (SAV), initiée par l'OMS-Afro, est une occasion pour les pays et les partenaires de renforcer les programmes nationaux de vaccination en exploitant les ressorts du plaidoyer ainsi que la sensibilisation du public et des professionnels sur l'importance de la vaccination.

La quatrième édition de la SAV placée sur le thème « Vaccination : responsabilités partagées », avec comme slogan « Communautés vaccinées – communautés en bonne santé », le ministère de la Santé publique à travers son programme élargi de vaccination a organisé, le 15 avril, une journée d'information à l'intention des journalistes. Il leur a expliqué l'importance de cette semaine dans la survie de l'enfant en suscitant l'implication de chaque journaliste pour la réussite de cette activité dont le but est de contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité liées aux maladies évitables par la vaccination par l'éveil de la conscience des dirigeants et des communautés sur l'importance de la vaccination. Des différents exposés présentés, au cours de cette journée, ont démontré aux journalistes qu'il est possible de d'éradiquer plusieurs maladies infantiles par la vaccination. Et la SAV donne donc l'opportunité aux pays de mener des campagnes de vaccination à grande échelle ou de se concentrer sur des activités de vaccination à petite échelle, ou encore exclusivement sur des campagnes de sensibilisation et des initiatives de promotion de la santé portant sur la vaccination et d'autres interventions axées sur la survie de l'enfant.

C'est aussi l'occasion, souligne le Dr Léon Kinuani de l'OMS, d'accroître notamment l'engagement et le soutien des décideurs politiques et sociaux à tous les niveaux en faveur d'un système efficace et durable de la vaccination, d'accroître la sensibilisation des parents et accompagnants sur la nécessité et le bienfait de la vaccination complète d'un enfant avant l'âge de 1 an, de mobiliser les ressources humaines et financières...

La SAV ne se limitera pas seulement aux activités de vaccination. Selon le directeur du programme élargi de vaccination, le Dr Audry Mulumba, il est prévu aussi d'autres interventions autour de l'enfant dont la nutrition, la lutte contre le sida, l'enregistrement à l'état civil.

La survie de l'enfant, une question d'intérêt général

Toutefois, renchérit-il, la question de la survie de l'enfant ne concerne pas seulement le ministère de la Santé publique, mais il s'agit d'une question qui implique tout le monde, le gouvernement, la communauté, les parents, les Églises. Ce qui justifie d'ailleurs le thème de la quatrième édition de la SAV "Vaccination : responsabilités partagées". Tout le monde est donc impliqué dans la survie de l'enfant. C'est de cette façon qu'on pourra atteindre l'objectif 4 du millénaire pour le développement lié à la réduction de deux tiers de la mortalité infantile.

À l'approche de l'échéance de l'atteinte des OMD, le Dr Lomo de l'Unicef, qui a planché sur l'intégration de la vaccination avec les autres interventions de la survie de l'enfant, est d'avis que les pays de l'Afrique sub-saharienne dont la RDC n'atteindront pas l'objectif 4. Néanmoins, il propose des stratégies pour accélérer l'atteinte de cet objectif lié à la réduction de la mortalité infantile. Ces stratégies impliquent la couverture universelle par vingt-trois interventions essentielles. Cela réduirait de deux tiers la mortalité infantile, la mise en œuvre d'un paquet de six interventions également réduirait de plus de la moitié les décès des enfants de moins de 5 ans au niveau des pays à forts taux de mortalité.

Aline Nzuzi

Des malades tuberculeux opposés au test de dépistage du VIH-sida

Plusieurs recherches menées prouvent que les personnes vivant avec le VIH-sida développent la tuberculose. Cependant un dépistage précoce de la maladie permettra de leur assurer une prise en charge correcte.

Mais hélas, sur le terrain, la réalité est tout autre. Ces malades refusent le dépistage volontaire du sida. Selon le médecin coordonnateur provincial intérimaire au Kasai-Occidental, le Dr Simon Lobo, près de 72,8% de personnes souffrant de la tuberculose dépistées dans des structures sanitaires de ladite province s'opposent au test volontaire du VIH.

Ce comportement ne permet pas au personnel soignant d'accorder aux malades tuberculeux un bon traitement parce que ne sachant pas l'état sérologique du malade. La situation se complique davantage lorsqu'il s'agit de la co-infection du virus du sida et du bacille de Koch, agent causal de la tuberculose « qui est le plus souvent à la base de la résistance aux médicaments pour les malades infectés », a fait savoir le Dr Lobo qui a, par ailleurs, plaidé pour que la sensibilisation soit renforcée « afin de permettre aux malades tuberculeux de se soumettre au test en vue de connaître leur statut sérologique dans leur intérêt et une bonne prise en charge médicale à leur profit ».

En dépit des efforts réalisés dans le traitement des malades tuberculeux, l'année dernière, on a noté dans cette province la guérison de 4299 malades dépistés traités, soit 90% de taux de guérison de la tuberculose en 2013, le programme national de lutte contre la tuberculose dans le Kasai-Occidental est confronté à plusieurs défis. À ce sujet, le Dr Simon Lobo cite la faible utilisation des nouvelles technologies, le manque de matériels roulants, le désengagement de certains partenaires dans l'appui au Programme sans oublier la lourdeur dans le décaissement des fonds.

A.N.Z.

JUSTICE

Le procès Vodacom piétine

De nouveau remise à deux semaines cette fois, l'audience introductive d'instance sous le RCA 30.311 devant la Cour d'appel de Kinshasa / Gombe censée se tenir ce 16 avril devrait avoir lieu le 7 mai.

Le report de la plaidoirie, nous a expliqué Me Sindani, tient au fait que « Vodacom, la partie intimée, a estimé que l'affaire n'était pas encore en état dans la mesure que les parties n'avaient pas communiqué pièces et conclusions ». Ceci, a-t-il ajouté, « ne pouvait pas permettre la cour de recevoir la plaidoirie des parties ». Pourtant, les trois avocats de la partie plaignante étaient venus devant la Cour d'appel avec l'idée de mettre le dossier en état pour que l'affaire Charly Kadima contre Vodacom soit en plaidoirie. Ce, fort de leur argumentaire, explicité ici par Me Emmanuel Kayembe : « Nous ne voulions pas aller tout droit au fond sans obtenir que cette activité soit d'abord suspendue. Et

Matete, ils avaient donc souhaité être entendus par la cour quitte à l'informer sur les « moyens tendant à obtenir la suspension préalable de Miss Vodacom ».

Et l'étape suivante serait, a-t-il conclu, « le débat de fond sur les droits d'auteurs qui reviennent de droit à notre client Charly Kadima ».

La matinée de ce mercredi, comme l'a rappelé encore Me Sindani, la partie appelante, en l'occurrence Charly Kadima, entendait « plaider sur une mesure conservatoire consistant à ce que l'intimé Vodacom puisse interrompre l'activité Miss Vodacom ». Tenus de se plier à la décision de la cour, qui, somme toute, a réduit d'une semaine la remise de trois semaines propo-

« Nous ne voulions pas aller tout droit au fond sans obtenir que cette activité soit d'abord suspendue. Et nous pensions analyser le fond de l'affaire à la longue, lors des audiences à venir ».

nous pensions analyser le fond de l'affaire à la longue, lors des audiences à venir ». À ce niveau, a poursuivi l'avocat au barreau de

sée par M^e Marcel Kabeya de Vodacom, les avocats du général manager d'Avalon Image n'entendent pas baisser les bras.

En effet, comme l'a soutenu l'avocat de la Socoda, ces derniers prévoient de « revenir plaider pour les mesures provisoires qui consisteront à interdire à Vodacom d'engager les activités Miss Vodacom ». Il semble donc que la partie n'est pas encore jouée quoique l'avocat de Vodacom ait estimé qu'il était mal venu pour le plaignant d'exiger la suspension de Miss Vodacom saison 3 déjà en cours. Ce, au motif que « l'affaire ayant déjà été vidée au premier degré, il ne servirait à rien d'y revenir ».

Absente lors de première audience du 19 mars, la Socoda a justifié son intervention par le fait d'« une assignation forcée à comparaître ». Et Me Sindani de s'expliquer de la sorte : « La Socoda intervient parce qu'elle a le monopole de gestion collectif des droits d'auteurs et des droits voisins. Elle vient dans cette cause au côté d'un de ses affiliés, M. Charly Kadima, auteur de l'idée Miss Vodacom ».

Nioni Masela

KATANGA

Neuf secteurs d'activités à l'honneur du 29 au 31 mai

Lubumbashi se prépare fiévreusement à un salon de l'entreprise qui aura lieu, pendant trois jours, sur le parvis du bâtiment du 30 juin.



Lubumbashi

Le « Katanga business meeting », c'est son appellation, se présente déjà comme un grand événement multisectoriel. Selon son organisateur qui signe ainsi son premier essai, Musal Sarl, il s'agit concrètement de présenter les neuf secteurs d'activités les plus représentatifs du développement du Katanga, pouton économique de la RDC en raison principalement de ses richesses minières. Toutes les entreprises actives de la province sont ainsi invitées à profiter de ce cadre propice pour des contacts et, surtout pour l'exposition de leurs produits.

Comme l'a souhaité son organisateur, cet événement sera une vitrine

capable d'aider efficacement les milieux des affaires dans leurs efforts de visibilité. L'événement promet aussi d'être à la mesure des attentes car les autorités provinciales, notamment le gouverneur de province, Moïse Katumbi Chapwe, et le ministre provincial des Finances, Économie et Commerce, Christian Mwando, ont confirmé leur désir de prendre une part active à cette communication. Un accent sera mis sur les médias partenaires, notamment à Kinshasa, pour une couverture maximale du « Katanga Business Meeting ».

Entre-temps, les entreprises minières de Lubumbashi, premier sec-

teur en termes de contribution aux recettes publiques, n'oublie pas pour autant leurs obligations sociales. À cet effet, elles ont réitéré toute leur disposition à participer activement aux efforts d'assainissement de la ville par la mairie de Lubumbashi dirigée par Jean-Oscar Sanguza Mutunda. Une réunion a eu lieu entre le premier citoyen de la ville et les partenaires miniers de sa juridiction pour réaffirmer cet engagement. Il était question d'orienter les nouveaux efforts vers la gestion des immondices après l'acquisition par la mairie des camions poubelles.

Laurent Essolomwa

DIVISION 1

DCMP termine la saison par une victoire sur Shark XI FC

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a terminé le championnat national de football -Division 1- sur une note positive, en dépit de la crise aiguë qui actuellement sécoue le club.



Daring Club Motema Pembe de Kinshasa

Le team vert et blanc de Kinshasa a battu, le 15 avril, au stade Révérend-père-Raphaël-de-la-Kethule de Ryhove de Kinshasa, la formation de Shark XI FC par un but à zéro, en match remis de la 13e journée du groupe B de la Division 1. L'unique but de l'équipe entraînée par le franco-serbe Lazar Milosevic a été inscrit à la 55e minute par Meta Pingi sur une frappe superbe, hors de portée du gardien de but de Shark XI FC.

L'on note que la première période a quand même été à l'avantage de Shark XI FC au niveau de la fluidité de jeu. Mais les poulains de Lazar Milosevic, en dépit de l'absence du défenseur central et capitaine du club Beaubo Ungenda -qui serait en test en Turquie- ont bien résisté. Malgré les assauts des joueurs du club tuteuré par le député national Zoe Kabila (frère du président de la République, Joseph Kabila), les Immaculés ont conservé leur avance au tableau d'affichage. Ce succès permet au DCMP d'arracher la quatrième place en totalisant quinze points. Si le maintien en Division 1 a déjà été un acquis, DCMP ne pourrait cependant pas disputer les précieuses play-offs réservés aux seuls deux premiers de chaque groupe. Shark XI FC qui comptait quatorze points avant le match est devancé au classement pour se retrouver à la 5e position à la fin de cette première phase finale de la 19e édition du championnat. L'équipe se maintient toutefois au championnat national pour la saison prochaine.

Martin Enyimo

MUSIQUE

Ray Lema va livrer des concerts en Chine

L'artiste sera sur scène, le 18 avril, à Wuhan dans le cadre de l'ouverture du festival Croisements.

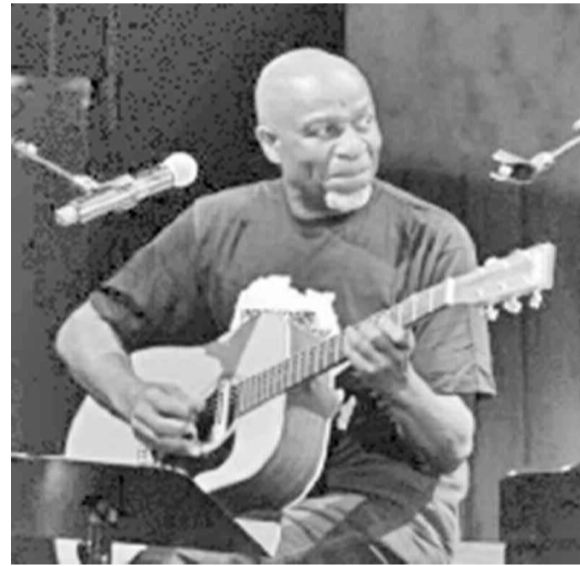
Ray Lema se produira en compagnie de l'orchestre symphonique de Wuhan et de ses musiciens. En outre, avec son quintet « *Very special new production* » (VSNP), il sera en concert à Pékin le 19 avril dans le cadre de « *Beijing World Music Festival* », à Zhuhai le 20 avril dans le cadre de « *Beishan International Jazz Festival* » et à Shanghai le 25 avril au Shanghai Jazz club. En dehors de Ray Lema, le quintet est composé d'Étienne Mbappe à la basse, Nicolas Viccaro à la batterie, Irving Acao au sax ténor et Sylvain Gontard à la trompette. Le quintet est l'aboutissement d'un long travail de réflexion engagé depuis un certain temps dans la carrière musicale de Ray Lema. Le Ray Lema « *VSNP-*

Quintet », apprend-on, est un groupe d'un nouveau genre, mélangeant les finesses harmoniques des musiques occidentales aux saveurs fortement épicées du continent africain.

50 ans des relations franco-chinoises

Le festival croisements 2014 est organisé en marge de la célébration du 50e anniversaire des relations diplomatiques entre la Chine et la France. À cette occasion, apprend-on, de nombreux événements sont organisés en Chine comme en France qui reflètent le dynamisme et l'excellence de la relation entre les deux pays. Le festival Croisements est un des moments phares de ces commémorations en Chine. Du 11

avril au 10 juillet 2014, ce festival présente plus de cent événements dans plus quarante villes de Chine, et invite près de mille artistes à aller à la rencontre de plus d'un million de personnes. Festival multidisciplinaire, soulignent les organisateurs, il offre des programmes et des échanges dans les domaines du cinéma, du théâtre et du cirque, de la danse, de la musique, des arts visuels, de la littérature et des nouveaux médias. Le festival se propose de présenter le dynamisme et la créativité des scènes artistiques et intellectuelles françaises en Chine.



Ray Lema

Patrick Kianimi

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable



AIRTEL CONGO ET TOTAL CONGO SCellent UN PARTENARIAT POUR LE BONHEUR DES UTILISATEURS DE AIRTEL MONEY

- Un partenariat unique pour étendre la solution AIRTEL MONEY à tout le réseau de TOTAL Congo Distribution
- Les réseaux de distribution d'AIRTEL MONEY et de TOTAL Congo Distribution offriront une gamme des produits et services innovants à des prix abordables

Brazzaville le 04 avril 2014- La société TOTAL Congo Distribution et Airtel Congo, ont procédé au lancement officiel d'un partenariat majeur afin d'offrir aux clients de Total Congo Distribution et des abonnés d'Airtel Congo, la solution Airtel Money ou SAP SAP YA MBONGO comme moyen de paiement dans les stations-services TOTAL.

Désormais, Airtel Money sera accepté dans toutes les stations-services du réseau Total Distribution au Congo pour payer le carburant, faire des achats dans les boutiques «Bonjour» de TOTAL, mais également pour les envois et réceptions d'argent dans les stations-services TOTAL.

AIRTEL MONEY est une solution innovante de paiement simple, sécurisée, rapide avec plusieurs opportunités pour les abonnés de Airtel Congo pour l'achat du crédit de communication à temps réel, le paiement des factures dans les boutiques partenaires, l'envoi et réception d'argent à travers tout le Congo.

Monsieur A.THELEMAQUE, Directeur Général TOTAL Distribution, en prenant la parole, a expliqué les raisons et les choix de ce partenariat : «TOTAL Congo et Airtel Congo sont deux géants dans leur domaine respectif. TOTAL Congo Distribution est une société de services qui cherche toujours à faciliter la vie de ses clients. AIRTEL MONEY est une solution innovante de paiement mobile pour simplifier la vie des utilisateurs d'où ce partenariat avec Airtel Congo pour mettre ce service révolutionnaire à la disposition des clients de TOTAL Congo Distribution. 26 sur 36 stations-services de TOTAL Distribution utilisent désormais AIRTEL MONEY et l'objectif est d'étendre cette nouvelle solution à toutes les stations-services de TOTAL Congo dans les prochaines semaines ».

En prenant la parole, Monsieur John NDEGO, Directeur Général d'Airtel Congo a stipulé « qu'avec AIRTEL MONEY, plus besoin d'avoir des espèces sur vous. Vous pouvez réaliser vos achats en produits pétroliers à savoir, l'essence, le gas oil, etc. A cet effet, nous sommes heureux de vous annoncer qu'Airtel Congo mettra à la disposition des clients de TOTAL et Airtel, une remise de 10% pour tout achat par AIRTEL MONEY à partir de 10.000 fcfa pendant la période de lancement qui dure un(1) mois. A travers AIRTEL MONEY, Airtel Congo vise à améliorer la vie de ses abonnés en mettant à leur disposition ce moyen de paiement innovant.

La démonstration du service Airtel Money avec l'achat du carburant par un taxi à la station Total du CHU

Airtel Congo compte déjà plusieurs partenaires majeurs où Airtel Money est accepté, notamment la BGFIBANK qui est la banque partenaire, la SNE, le CASINO, Park'N Shop, Canal+, et bien d'autres partenaires ».

Airtel Etre unis

A PROPOS DE BHARTI AIRTEL

Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des quatre plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde en termes du nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés : notamment des services mobiles 2G et 3G, des lignes fixes, du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, et des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G, ainsi que le commerce mobile.

Bharti Airtel comptait plus de 289 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés à la fin du mois de janvier 2014. Pour en savoir plus, consultez le site www.airtel.com



Le Comité de Direction de AIRTEL et Total Distribution



Vue des invités et de la presse



Alexis TELAMAQUE Directeur Général de Total Congo



Mr John NDEGO Directeur Général de Airtel Congo



La démonstration du service Airtel Money avec l'achat ...



...du carburant par un taxi à la station Total du CHU

MVOU-MVOU

Plus de 120 millions FCFA pour la réhabilitation du centre d'accueil des mineurs

Deux sociétés de la place ont été choisies pour exécuter les travaux de réhabilitation et d'agrandissement du centre d'accueil des mineurs (CAM) de Mvou-Mvou qui démarrent le 5 mai prochain. En 2017, ce centre devra compter 60 places.

La commission choisissant les prestataires, réunie le 9 avril pour examiner les quatre offres « gros-œuvre » et les trois offres « électricité », a retenu Prozydak pour le gros-œuvre et Froid & Climatisation pour l'électricité. Le budget total de ces travaux s'élève à 120 millions FCFA en plus des 12 millions prévus pour les aménagements.

En un an et demi, l'équipe en charge du projet de réhabilitation du centre d'accueil des mineurs n'a pas chômé. Le premier partenaire, Total E & P Congo, déjà impliqué dans la problématique des enfants des rues, s'engage pleinement dans le long terme en prenant en charge l'intégralité des travaux du centre et une partie du budget de fonctionnement sur trois ans. Cette société a d'ores et

déjà mis son expertise au service du CAM en accompagnant l'équipe projet pour la rédaction du cahier des charges puis tout au long du processus de choix des prestataires, dans le strict respect de ses procédures (garantie d'un traitement équitable et transparent des soumissionnaires).

Aujourd'hui, le CAM de Mvou-Mvou accueille 16 enfants. Avec le projet de réhabilitation et de développement du CAM, 500 m² bâtis seront rénovés. À l'horizon 2017, le CAM offrira 60 places (36 pour les garçons et 24 pour les filles).

Par ailleurs, le parrainage des enfants a été concluant puisque tous ont trouvé un parrain ou une marraine, à l'instar de Moïse, 14 ans, qui a pu bénéficier d'une formation menuiserie grâce au

parrainage.

Le CAM de Mvou-Mvou est une structure d'hébergement, de rééducation et de réinsertion socio-professionnelle pour les enfants en situation de rue. Il dépend de Caritas Congo (diocèse de Pointe-Noire) et fonctionne conformément à la convention du 22 avril 1992 signée entre le gouvernement congolais et l'Église catholique. Son ouverture est intervenue le 28 juin 1993 par arrêté régional n° 081/RK-SAES de la même année.

Le 15 février dernier a eu lieu la deuxième édition des Journées portes ouvertes du CAM, en présence de monseigneur Miguel Angel Olaverri Arroniz et de plusieurs autres personnalités.

Hervé Brice Mampouya

RÉINSERTION DES JEUNES

L'Agence nationale de l'artisanat et la direction de la jeunesse concluent un partenariat

La direction départementale de la jeunesse du Kouilou et l'Agence nationale de l'artisanat (ANA) du Kouilou ont signé, le 11 avril à Pointe-Noire, un protocole d'accord visant la mutualisation des efforts dans la réalisation de projets communs.

Rufin Bernard Kifouti, directeur départemental de la jeunesse du Kouilou, et Bernard Tchibinda Djimbi, directeur départemental de l'ANA, ont paraphé l'accord qui lie désormais les deux partenaires.

À travers ce protocole d'accord, les deux partenaires s'accordent sur l'assistance et la coopération mutuelle pour atteindre les objectifs fixés, à savoir : orienter les intelligences des jeunes vers l'émergence d'un leadership par l'insertion et la réinsertion sociale, professionnelle et économique ; appuyer la création d'emplois pour la prise en main effective des jeunes à travers la formation dans les métiers artisanaux et en gestion adaptée aux besoins des jeunes artisans ; réaliser des projets d'intérêt économique, social et culturel ; sans oublier l'appui à la réalisation des espaces de communication sociale afin de partager les expériences des uns et des autres ; et l'initiation des jeunes artisans aux nouveaux équipements dans les ateliers-écoles (AE) ou Centres ruraux de ressource professionnelle (CRRP). Ce partenariat prévoit aussi d'au-



Échange de documents entre le directeur départemental de la jeunesse du Kouilou et son collègue de l'ANA du Kouilou Crédit photo "Adiac"

tres domaines de collaboration tels l'appui aux activités socio-éducatives, civiques, culturelles, l'organisation de conférences-débats, l'assistance aux événements promotionnels et commerciaux (foires, salons, forums, expositions), la création des villages des jeunes artisans (VJA), des projections cinématographiques, des rencontres citoyennes, la promotion de la démocratie, des activités touristiques et philanthropiques, artisanales et agropastorales pour la jeunesse du Kouilou. Les deux partenaires conviennent de se concerter périodiquement pour examiner et évaluer les questions relatives à l'encadrement des jeunes filles et des garçons du Kouilou.

En signant ce partenariat, la direction départementale de la jeunesse du Kouilou s'engage à sélectionner les projets susceptibles d'intéresser les jeunes du Kouilou,

tout en assurant les facilités administratives.

Elle s'engage à apporter son encadrement technique au partenaire dans la sélection des jeunes, des groupements, des associations, des coopératives, des Ong, des mutuelles et des mouvements de jeunesse retenus pour bénéficier de l'appui.

De son côté, l'ANA mobilise les compétences technologiques. En revanche, les moyens financiers et matériels nécessaires pour la réalisation des projets et activités sont à la charge des deux partenaires.

Ce partenariat va contribuer à la pérennisation du métier d'artisan et permettre ainsi de lutter contre la pauvreté. Pour Bernard Tchibinda Djimbi, d'autres partenariats de même nature seront signés entre l'ANA et les autres administrations publiques.

H.B.M.

COUPE D'AFRIQUE DES VAINQUEURS DE COUPES DE HANDBALL

Patronage poursuivra sa préparation à Brazzaville

En vue de jauger le niveau réel du représentant congolais en version masculine à la 30e édition de la Coupe des vainqueurs de coupes de handball que le Congo organise du 15 au 26 mai à Oyo (dans le département de la Cuvette), les dirigeants de Patronage Saint-Pierre souhaitent se mesurer avec Inter, Étoile et Diables noirs.

À un mois de la compétition, Patronage Sainte-Anne poursuit sa préparation locale à Pointe-Noire, où l'équipe participe chaque week-end au tournoi de relance du championnat qu'organise la Ligue de handball de Pointe-Noire. Mais pour avoir une idée précise du niveau technique et tactique de l'équipe, le staff technique pense que celle-ci doit poursuivre sa préparation à Brazzaville, car la majorité des équipes seniors locales n'ont pas repris leurs activités, le championnat n'ayant toujours pas dé-

marré.

« Il nous faut nécessairement aller à Brazzaville, jouer avec Inter club, Étoile et Diables noirs pour avoir une idée réelle de l'équipe. Le championnat départemental n'a pas encore commencé et plusieurs équipes n'ont pas commencé les entraînements et cela ne nous arrange pas », a indiqué le directeur technique de l'équipe ponténégrine, Théophile Mboundou, qui a ajouté que Patronage quitterait Pointe-Noire probablement la dernière semaine du mois d'avril pour peaufiner sa préparation à Brazzaville. En attendant le tirage au sort prévu le 25 avril à Brazzaville pour connaître ses adversaires, l'entraîneur de Patronage, Régis Matongo, et ses poulains sollicitent le soutien de tous les Congolais et les assurent qu'ils ne feront pas piètre figure à Oyo.

Charlem Léa Legnoki

ONSSU

Le Lycée Victor-Augagneur en tête du classement des établissements

À l'issue des finales des jeux départementaux de l'Office national des sports scolaires et universitaires (Onssu), dont la clôture a eu lieu le 4 avril au complexe sportif de Pointe-Noire, la commission technique des jeux a publié le classement par discipline et par catégorie, dominé par le lycée général Victor-Augagneur

L'édition 2014 des jeux de l'Onssu a connu la participation d'une quarantaine d'établissements scolaires publics et privés. Le lycée général Victor-Augagneur (LVA) a dominé les autres établissements dans les différentes disciplines tandis que celui de Mpaka a été l'une des révélations de l'année : benjamin du tournoi de football, il a en effet terminé deuxième après LVA en catégorie junior.

En athlétisme, plusieurs nouveaux talents ont été détectés ainsi qu'en handball. « Cette année, nous avons respecté les consignes du ministère notamment sur le respect de la catégorisation, et les Diables rouges présélectionnés ont été écartés », a assuré Albert Dzabatou, chef de bureau des jeux de l'Onssu à la direction départementale des Sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire.

Le classement des établissements par discipline et catégorie.

Nzango : Nanga ; école de la Paix ; Tchiniambi.
Volley-ball : Institut technique

Thomas-Sankara ; LVA.
Basket-ball :
Cadets : Louis-Gregory ; Les Dauphins.
Juniors : Lycée technique Poaty-Bernard (LTPB) ; Alcar.
Handball :
Benjamins : 31-Décembre ; Mvou-Mvou.
Benjamins : 19-Septembre ; Betsaleel.
Minimes dames : Raymond-Mountou ; Marien-Ngouabi.
Minimes hommes : Betsaleel, Saint-Dominique.
Cadets hommes : Saint-Dominique ; Sélima.
Cadettes : CEG 28-Juin ; CTF Tambou-Madeleine.
Juniors dames : Lycée technique commercial de l'OCH ; LTPB.
Juniors hommes : LVA ; LTPB.
Football
Benjamins : 31-Juillet B ; Tchimiambi (Mбота).
Minimes : Raymond-Mountou ; Mбота Raffinerie.
Cadets : Tchiniambi.
Juniors : LVA ; lycée de Mpaka.
Gymnastique
Benjamins : 30-Mars.
Minimes dames : LVA ; 30-Mars ; **LPTB**.
Minimes hommes : Les Dauphins.
Cadettes : LVA ; 30-Mars.
Cadets : lycée de Mpaka ; Les Dauphins ; 30-Mars.
Juniors dames : LTC OCH ; lycée Pointe-Noire2.
Juniors hommes : ITTS.
Seniors hommes : ISTC.

Ch.L.L.

ONZIÈMES JEUX AFRICAINS

Logos, mascottes et emblèmes sont en cours d'examen

Les artistes candidats doivent attendre la décision du jury, d'ici à quelques semaines, pour connaître les symboles qui auront été choisis.

Plus d'une quarantaine de dossiers ont été réceptionnés par le Comité d'organisation des Jeux africains (Coja). Le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat, a procédé, le 15 avril à Brazzaville, au dépouillement symbolique des dossiers avant de les mettre à la disposition des membres du jury, reconnus pour leur expertise dans le domaine artistique. Pour la plupart, cadres du ministère de la Culture et des Arts, ils auront la lourde tâche de choisir logo, mascotte et emblème des onzièmes Jeux africains.

En attendant la proclamation des résultats, les artistes devront prendre leur mal en pa-



Le ministre des Sports procédant au dépouillement symbolique des dossiers (© Adiac)

tience d'autant que le Coja présentera ses choix à l'Union africaine pour approbation, conformément au protocole d'accord

entre l'institution continentale et le Congo qui abrite les jeux. Ils seront ensuite présentés officiellement au président de la Ré-

publique du Congo, Denis Sassou N'Guesso, avant d'être dévoilés au public sportif national et continental. C'est à ce mo-

ment-là que chacun des artistes connaîtra son sort. La date n'a pas été précisée. Le directeur général des jeux, Jean Lounana Kouta, a assuré aux artistes que le moment tant attendu ne saurait tarder.

«Nous sommes animés par l'esprit de transparence dans cette compétition artistique. Les postulants doivent être confiants, car c'est le meilleur qui gagnera, sans tricherie», a pour sa part souligné le ministre des Sports. Le président du jury, Sauve-Gérard Ngoma Malanda, a abondé dans le même sens. Après le logo, la mascotte et l'emblème, interviendra le concours pour l'hymne de ces onzièmes Jeux africains. Les musiciens devraient déjà amorcer leur travail de composition...

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Maël Lépicier : «Quand nous ne nous donnons pas à 100 %, nous nous mettons en danger. À nous de ne pas l'oublier»

Quelques secondes après son entraîneur, Jimmy Floyd Hasselbaink (ancien international néerlandais passé par Chelsea, l'Atletico Madrid, Lees ou encore Boavista), Maël Lépicier sort des vestiaires « visiteurs » du champêtre stade du White Star de Woluwé. Souriant, comme à son habitude, il accepte de débrief son match. Et de se projeter sur le marathon qui attend les Diables rouges dans les prochains mois

Les Dépêches de Brazzaville : Maël, trois points sur le terrain du White Star, sous un beau soleil et les chants de vos supporters. C'est un beau dimanche de football...

Maël Lépicier : Oui, c'est une belle journée. Après, le score ne reflète pas la physionomie du match. Celui-ci n'a pas été facile. On s'est mis dans le sens de la marche en marquant tôt, mais quelques instants auparavant, c'est le White Star qui avait une grosse occasion.

LDB : À titre personnel, tu as évolué au milieu, où ton coach déplorait de nombreuses absences. Comment juges-tu ton match ?

M.L. : Je crois que ça a été plutôt bien. Cela faisait un petit moment que je n'avais pas tenu ce poste, donc, forcément, il fallait retrouver mes marques. Mais c'est plutôt agréable, car j'ai pu toucher

plus de ballons, retrouver davantage de rythme.

LDB : Des tribunes, on t'a vu participer au jeu, couper les trajectoires, relancer comme sur le contre qui amène le troisième but. Peut-on parler d'un match plein ?

M.L. : Un match plein, je ne sais pas, un bon match, oui. Ça fait du temps de jeu et du bien pour les jambes, ce qui est important pour les prochaines échéances en sélection. Avec mon club, il me reste deux matchs, pour le prestige, puisque nous n'avons plus rien à perdre, ni à gagner. Donc, je commence vraiment à me focaliser sur la sélection. Je n'ai pas joué pendant six mois (ndlr : aucun match officiel juin 2013 et février 2014) en raison de ma blessure au mollet contractée avant le Niger. Du coup, des matchs comme celui-là, c'est le top.

LDB : À deux matchs du terme, peut-on dire que revenir se relancer à l'étage inférieur, sous les ordres de Jimmy-Floyd Hasselbaink, était le bon choix ?

M.L. : Oui, je pense. Après cette longue absence, l'essentiel était de rejouer, et l'opportunité m'a été offerte par le Royal, dans une ville, Anvers, que je connaissais déjà après ma demi-saison au Beerschot. Après, ce n'est pas une fin en soi et mon objectif est de retrouver la première division.

Chaque année, le Royal Antwerp a l'ambition de monter, mais bon, cela ne sera pas pour cette saison.

LDB : L'an passé, le Beerschot a été relégué puis a vu sa licence retirée. Et dans la presse belge, il se murmure que le Royal serait endetté jusqu'au cou et pourrait subir le même sort. Le football anversois est-il maudit ?

M.L. : Je ne sais pas. J'ai entendu également des choses, mais il n'y a rien de concret. Ce sont des rumeurs qui reviennent régulièrement et qui concernent plusieurs clubs. Après, ce n'est pas positif pour le club de naviguer dans le flou comme cela, c'est certain.

LDB : Avant de rallier Anvers, tu as vécu des moments forts à Mons. Voir l'Albert (ndlr : le surnom du club) être relégué, c'est un pincement au cœur, n'est-ce pas ?

M.L. : Pfff... Ce n'est pas un pincement au cœur, c'est un déchirement. J'ai plein de copains qui jouent encore là-bas, j'habite encore à Mons et je vais souvent les voir après leurs entraînements. C'est un club qui a une place à part dans mon cœur...

LDB : Dans ta carrière aussi ?

M.L. : Oui, c'est clair : c'est avec Mons que je découvre la première division, le brassard de capitaine et surtout la sélection nationale. Ce sont de belles années de foot-



Depuis son arrivée au Royal Antwerp, le défenseur congolais évolue sous les ordres de Jimmy Floyd Hasselbaink, l'ancien attaquant de Chelsea. (crédits photo adiac)

ball et vraiment, c'est dur de les voir redescendre.

LDB : La sélection, tu en parlais il y a quelques instants : deux tours préliminaires à jouer, dont un en mai face à un adversaire que l'on ne connaît pas encore, hors date Fifa. As-tu à cœur d'y être ?

M.L. : Oui, j'ai envie d'y être. Pour être présent à la CAN, il faut commencer par gagner ces matchs-là. Les matchs de cet été, quelque soit l'adversaire, il ne faudra pas les négliger. Si nous sommes contraints de jouer ces tours préliminaires, cela veut bien dire que l'on ne doit prendre personne de haut.

LDB : Cette CAN 2015 est à la fois proche, dans 10 mois, mais loin, avec un véritable marathon de dix matchs à jouer d'ici novembre. Est-ce motivant ?

M.L. : Ce n'est pas seulement une motivation, c'est surtout un objectif pour moi. Et pour tous les coéquipiers qui ont vécu la dernière campagne. Nous sommes frustrés car nous savons que nous formons un bon groupe, mais qu'au moment crucial, le match qui fait tourner la roue du bon côté, on le rate à chaque

fois. Peut-être qu'avec le nouveau coach, Claude Le Roy, qui a une grande expérience, nous aurons le petit plus qui nous permettra d'y arriver. En Tunisie, on a pu sentir sa connaissance du football. On connaît tous son passé, son histoire et on sait qu'il est passé par ces moments charnières. Il est là pour nous donner les clés. À nous de bien nous servir de ces clés pour ouvrir le verrou.

LDB : Dès le mois de mai, les Diables rouges peuvent hériter d'un match piège, face à un adversaire lointain, plus petit, qui n'aura rien à perdre... cela te rappelle-t-il quelque chose ?

M.L. : En effet ! On avait connu un cas similaire face à Sao Tomé. Au match aller, Matt Moussilou ouvre rapidement le score d'un but venu d'ailleurs, qui nous met dans les meilleures dispositions. Et l'on gagne finalement 5-0. Mais au match retour, on joue un peu facile, on n'arrive pas à marquer. Du coup, le public devient un peu turbulent. Alors, on doute et on fait match nul. Quand nous ne nous donnons pas à 100 %, nous nous mettons en danger. À nous de ne pas l'oublier.

Camille Delourme